

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS
BUDGETAIRES 2016 & 2017
(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS (MIT) VERSION DEFINITIVE

Mai 2020

Marché N°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	13/11/2019
Rapport provisoire	19/11/2019
X Rapport définitif	26/05/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 - N°CNSS : 06300407 – IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo
– 02 BP 1913 Cotonou_Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Rue MAOGA HOUNTIGOME LOME
– 06 BP 60535 Lomé Tel (00228) / 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0074633-00

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	20
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	21
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	21
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés.....	21
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	21
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	22
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité.....	22
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	61
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	63
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	65
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	65
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	65
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	68
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	69
8.5.	Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés.....	71
IX.	ANNEXES	72

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 1), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante, et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT) pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	31	147 657 002 436
	Marchés de la population mère	52	333 243 709 354
	%	59,62%	44,31%
2017	Marchés audités	59	409 446 754 708
	Marchés de la population mère	90	1 032 356 960 790
	%	65,56%	39,66%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MIT sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	0	7	5	1
2	AVENANT	7	2			5
3	DC	9	5	0	3	1
4	GG	2			2	
Total général		31	7	7	10	7
%		100%	23%	77%		

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulières, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MIT sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	1	0	5	7
2	AVENANT	3	0			3
3	DC	5	0	0	5	0
4	GG	38	4		34	
Total général		59	5	0	44	10
%		100%	8%	92%		

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ Fondements des opinions

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, s'ajoutent les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres	9 493 971 173	28	726 371 508	15	7,65%	53,57%
	AVENANT	17 129 240 722	8	17 129 240 722	8	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	547 166 644	13	176 776 725	8	32,31%	61,54%
	Gré à Gré	306 073 330 815	3	306 073 330 815	3	100,00%	100,00%
	Total général	333 243 709 354	52	324 105 719 770	34	97,26%	65,38%
2017	Appel d'offres	16 289 392 552	18	14 889 004 352	12	91,40%	66,67%
	AVENANT	455 935 525 485	25	394 474 137 137	3	86,52%	12,00%
	Demande de Cotation	163 878 617	7	83 613 219	5	51,02%	71,43%
	Gré à Gré	559 968 164 137	40	559 968 164 137	40	100,00%	100,00%
	Total général	1 032 356 960 790	90	969 414 918 845	60	93,90%	66,67%

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	462 356 863	9	120 930 818	3	26,16%	33,33%
	Prestations Intellectuelles	6 495 419 140	21	5 143 834 644	14	79,19%	66,67%
	Service	5 674 770 450	5	92 355 650	3	1,63%	60,00%
	Travaux	320 611 162 901	17	318 748 598 658	14	99,42%	82,35%
	Total général	333 243 709 354	52	324 105 719 770	34	97,26%	65,38%
2017	Fournitures	1 063 281 058	3	988 805 660	2	93,00%	66,67%
	Prestations Intellectuelles	17 505 941 015	29	15 438 617 202	18	62,07%	88,19%
	Travaux	1 013 787 738 717	58	952 987 495 983	40	68,97%	94,00%
	Total général	1 032 356 960 790	90	969 414 918 845	60	93,90%	66,67%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 65,38% en volume et 97,26% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

➤ Gestion 2017

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 66,67% en volume et 93,90% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2016						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (FCFA TTC)	Type de marché
1	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES COMPTAGE MANUEL DE TRAFIC SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 02	CONTRAT N°188/MTPT/CCMP/SA DU 30/03/2016	BECI BTP INGENIEURS CONSEILS	AMI	59 772 900	PI
2	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES COMPTAGE MANUEL DE TRAFIC SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 01	CONTRAT N° 185/MTPT/CCMP/SA DU 30/03/2016	ASSURANCE BTP	AMI	82 241 280	PI
3	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES- INSPECTION D'OUVRAGE SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 01	CONTRAT N°:191/MTPT/CCMP /SA DU 30/03/2016	ASSURANCE BTP	AMI	33 210 864	PI
4	REALISATION D'UNE ETUDE RELATIVE AU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS POUR LA PERIODE 2015 - 2017	CONTRAT N° 011/MTPT/CCMP/SA DU 25/03/2016	HE SYSTEMS	DC	26 859 160	PI
5	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 2 ZONE 02 : DEPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES	MARCHE N° 342/MIT/MEF/DNCP/SA DU 08/12/2016	BICI BENIN SARL	AMI	51 188 400	PI
6	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 1 ZONE 01 : DEPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ,MONO,COUFFO,OUEME ET PLATEAU	MARCHE :N° 344/MIT/MEF/DNCP/SA DU 08/12/2016	GEO - CONSULT SARL	AMI	28 320 000	PI
7	AVENANT N° 3 AU CONTRAT DE MARCHE N° 543/MEF /MDCTTTATP - PR /DNMP /SP DU 16 /12 /11 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RENCONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE INTER- ETATS N°1 (RNIE1) TRONCON GODOMEY - PAHOU (16,5 KM)	AVENANT N° 3 AU CONTRAT DE MARCHE N° 543/MEF /MDCTTTATP - PR /DNMP /SP DU 16 /	GROUPEMENT LOUIS BERGER /ACEP BENIN	AVENANT	93 492 500	PI
8	AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 338 /MEF /MTPT/DNCP/SP DU 28 AOUT 2015 AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES SUR LA ROUTE COVE-DOVI- SAGON - OUOKON - DASSO (32,00 KM)	AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 338 /MEF /MTPT/DNCP/SP DU 28 AOUT 2015	HAS ENGINEERING	AVENANT	0	PI
9	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 409 /MEF /MTPT/DNCP/SP/DU 05/12/2014 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COME - LOKOSSA - DOGBO ET DE LA BRETELLE ZOUNHOUE - ATHIEME - FRONTIERE DU TOGO	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 409 /MEF /MTPT/DNCP/SP/ DU 05/12/2014	EBOMAF SA	AVENANT	4 587 296 220	PI
10	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 029/MEFPT/DNCP/SP DU 08/02/2016 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTES MISSESSINTO 6 ZINVIE - SEDJEDENOU 6 ZE 532 KM° RNIE 1 (COCOCODJI) - HEVIE - OUEDO(9.00 KM) ET OUEDO - CALAVI KPOTA (12,2 KM)	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 029/MEFPT/DNCP/SP DU 08/02/2016	EBOMAF SA	AVENANT	0	PI

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2016

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (FCFA TTC)	Type de marché
11	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 4 ZONE 04 : DEPARTEMENTS DE L'ATACORA ET DE LA DONGA	MARCHE N° 343/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 08/12/2016	GROUPEMENT DE BUREAUX APAVE SAHEL /CICAD	AMI	57 312 600	PI
12	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 03 ZONE 03 : DEPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L'ALIBORI	CONTRAT N° 341/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 8/12/2016	ASSURANCE BTP	AMI	58 225 920	PI
13	AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 338/MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 28/08/2015 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE SUR LA ROUTE COVE - DOVI - SAGON -OUOKON -DASSA(32,000 KM)	AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 338/MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 28/08/2015	HAS ENGINEERING	AVENANT	0	PI
14	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 -2018 LOT 02 ZONE 02 :DEPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES	CONTRAT N° 342 /MIT/MEF/DNCMP/SA DU 08/12/2016	BICI BENIN Sarl	AMI	51 188 400	S
15	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT) , LOT 3	MARCHE N° 0043/PRMP/MIT/CCMP - DGI/DERPR/SMT/S-PRMP	ENTREPRISE THOM	DAO	29 270 785	T
16	ACQUISITION DES MATERIELS D'AUSCULTATION ROUTIERE AU PROFIT DE LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION RT DU SUIVI -EVALUATION (DPSE) DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS	MARCHE N° 0036/PRMP/SA DU 13/07/2016	SOCIETE ACCORD SARL	DC	14 502 618	F
17	ACQUISITION PARTIELLE DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS	MARCHE N° 021/MIT/CCMP/SA DU 30/08/2016	ETABLISSEMENT NEGINCO	DC	6 587 700	F
18	FOURNITURE ,INSTALLATION ET PARAMETRAGE DE DISPOSITIFS DE PONTS BASCULES NUMERISEURS AU PORT DE COTONOU	MARCHE N° 160 /MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 05/04/2016	GROUPEMENT HAL SOLUTIONS FOR EFFICIENCY/ ACCOR SARL	DAO	99 840 500	F
19	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT) , LOT 2	MARCHE N° 016/MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016	ENTREPRISE GRAND SUCCES (EGS)	DAON	39 616 126	T
20	TRAVAUX DE TRAITEMENT DES SECTIONS DEGRADEES SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR SEME -KRAKE (9,769 KM)PHASE II	MARCHE N° 013/MIT/CCMP/SA DU 04/08/2016	INITIATIVE AZ	DC	48 909 997	T

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2016						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
21	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'ARRIERE DES LOCAUX DES CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS DU MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS (MIT)	MARCHE N°022 MIT/CCMP/SA DU 05/08/2016	CAFRIC BTP PLUS	AO	2 217 505	T
22	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT), LOT 6	MARCHE N° 020 /MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016	ENTREPRISE ABS BTP	DAON	46 695 635	T
23	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT), LOT 5	MARCHE N° 019/MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016	ENZENO BUILDING& ROAD (EBR)	DAON	21 355 793	T
24	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 13 /MEF /MTPT/DNCMP/SP DU 24 /01/2016 RELATIF AU X TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE INTER ETATS (RNIE 7) TRONCON KANDI - SEGBANA - FRONTIERE NIGERIA ,VERS SAMIA (117,690 KM) ET DU CONTOURNEMENT DE KANDI (4 KM)	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 13 /MEF /MTPT/DNCMP/SP DU 24 /01/2016	SORUBAT	AVENANT	10 679 243 410	T
25	REALISATION DE L'INTEGRATION DU SIGPAC ET DU GUICHET UNIQUE A TRAVERS L'EA/ESB DU PÂC AU PROFIT DU PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN -LAGOS (PFCTCAL)	MARCHE N° 009 /MTPT/CCMP/SA DU 05/04/2016	AKASI GROUP	DC	41 167 250	S
26	AVENANT N° 3 AU MARCHE N° 045 /MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 24/02/2012 RELATIF AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE INTER - ETATS N°1 (RNIE 1) TRONCON GODOMEY - PAHOU (16,5 KM)	AVENANT N° 3 AU MARCHE N° 045 /MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 24/02/2012	CHINA RAILWAY N5 ENGINEERING GROUP. Ltd	AVENANT	1 769 208 592	T
27	AVENANT DU CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR LES ETUDES DU PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DU CANAL DE L'ECHANGEUR DE GODOMEY	AVENANT N° 01 AU CONTRAT DE MARCHE N° 321 /MEF/MTPT/DNCMP DU 26/08/2013	INSTITUT DE PLANIFICATION ET D'ETUDES ROUTIERES DE CCCC (COMPAGNIE DE COMMUNICATION ET DE CONSTRUCTION)	AVENANT	0	S
28	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTE MISSESSINTO - ZINVIE - SEDJEDENOU - ZE (32 KM) RNIE 1 - COCOCODJI - HEVIE - OUEDO (09 KM) ET OUEDO - CALAVI - KPOTA (12,2 KM)	CONTRAT N° 029 /MEFPD/MTPT/DNCMP/SP DU 08/02/2016	EBOMAF SA	GRE AGRE	64 288 219 505	T
29	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE BETEROU - TCHAOUROU - FRONTIERE NIGERIA (76,00 KM) ET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE OKPARA	CONTRAT N° 015/MEFPD/MTPT/DNCMP/SP DU 25/01/2016	SOGEA - SATOM	GRE AGRE	65 387 582 376	T
30	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DJOUGOU - PEHUNCO - KEROU - BANIKOARA (212 KM)	CONTRAT N° 027 /MEFPD/MTPT/DNCMP/SP DU 08/02/2016	EBOMAF SA	GRE A GRE	176 397 528 934	T

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2016						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
31	CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES- INSPECTION D'OUVRAGE SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 03 ZONE 03 : DEPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L'ALIBORI	CONTRAT N° 186/MTPT/CCMP/SA DU 30/03/2016	HAS ENGINEERING	AMI	65 914 800	PI
32	TRAVAUX DE DEMONTAGE DES PONTS METALLIQUES DES AFFECTES SITUES SUR LES TRONCONS DE ROUTE KANDI - BANI KOARA, KANDI-MALANVILLE, N'DALI-NIKKI ET DJOUGOU - BETEROU ET D'ENTREPOSAGE DES ELEMENTS RECUPERES DANS LES ENCEINTES DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DE KANDI, DE NIKKI ET DE DJOUGOU, LOT N° 02	MARCHE N° 016/ MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016	ENTREPRISE GRANDS SUCCES (EGS)	DC	10 700 000	T
33	TRAVAUX DE DEMONTAGE DES PONTS METALLIQUES DES AFFECTES SITUES SUR LES TRONCONS DE ROUTE KANDI - BANI KOARA, KANDI-MALANVILLE, N'DALI-NIKKI ET DJOUGOU - BETEROU ET D'ENTREPOSAGE DES ELEMENTS RECUPERES DANS LES ENCEINTES DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DE KANDI, DE NIKKI ET DE DJOUGOU, LOT N° 01	MARCHE N° 001/MTPT/CCMP/SA DU 25/01/2016	RAF BUILDING SERVICES	DC	16 700 000	T
34	TRAVAUX DE DEMONTAGE DES PONTS METALLIQUES DES AFFECTES SITUES SUR LES TRONCONS DE ROUTE KANDI - BANI KOARA, KANDI-MALANVILLE, N'DALI-NIKKI ET DJOUGOU - BETEROU ET D'ENTREPOSAGE DES ELEMENTS RECUPERES DANS LES ENCEINTES DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DE KANDI, DE NIKKI ET DE DJOUGOU, LOT N° 03	MARCHE N° 003/MTPT/CCMP/SA DU 29/01/2016	ETABLISSEMENT SOLEIL	DC	11 350 000	T
					324 066 969 770	

Commentaire :

L'autorité contractante a mis à la disposition des auditeurs 31 marchés. 3 marchés n'a pu donc être communiqués ; soit un taux de communication de pièces de 91,17%.

Les marchés 31 étudiés ont été passés au terme de 21 procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AO	13	5
2	GG	2	2
3	DC	9	7
4	Avenant	7	7
4	Total général	31	21

➤ **Gestion 2017**

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2017						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	REALISATION D'UNE ETUDE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE COTONOU (BENIN)-NIAMEY (NIGER) (Y COMPRIS LES LIGNES KANDI-OUAGADOUGOU ET KANDI-KEBBI)	CONTRAT DE MARCHE : N° 010 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/01/2017	CPCS TRANSCOM LIMITED	GRE A GRE	332 934 707	PI
2	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONÇONS DE ROUTE DOGBO-TOVIKLIN-KLOUEKANME-ADJAHONME (30,8 KM) ET KLOUEKANME-LALO (07,85 km)	CONTRAT DE MARCHE N° 035/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 15/02/2017	GROUPEMENT BNETD/DIC BTP	GRE A GRE	670 830 000	PI
3	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES ROUTES MISSESSINTO-ZINVIE-SEDJEDENOUZE (32 KM) ; RNIE 1 (COCOCODJI) – HEVIE-OUEDO (9,00 KM) et OUEDO-CALAVI KPOTA (12 km)	CONTRAT DE MARCHE N° 034/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 15/02/2017	RRI-AO	GRE A GRE	712 206 515	PI
4	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES POUR LA RECONSTRUCTION EN 2X2 VOIES DU TRONCON PAHOU-OUIDAH DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE PAHOU-OUIDAH -HILLACONDJI (FRONTIERE DU TOGO) AU BENIN ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES A LA ROUTE	CONTRAT DE MARCHE N° 041/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 24/02/2017	GROUPEMENT STUDI INTERNATION AL/SETEM BENIN	GRE A GRE	329 895 508	PI
5	ETUDE D'AMENAGEMENT DU CONTOURNEMENT NORD-EST ET DES BERGES DE LAGUNE DE COTONOU PUIS L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONCESSIONNAIRE	CONTRAT DE MARCHE N° 145/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 01/06/2017	EGIS INTERNATION AL	GRE A GRE	5 980 753 242	PI
6	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT F)	CONTRAT DE MARCHE N° 024/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	ASSURANCE BT	GRE A GRE	13 003 600	PI
7	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT E)	CONTRAT DE MARCHE N° 027/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	HAS ENGINEERING	GRE A GRE	11 847 200	PI
8	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT D)	CONTRAT DE MARCHE N° 029/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	PERS BTP	GRE A GRE	11 847 200	PI
9	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT C)	CONTRAT DE MARCHE N° 026/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	HERIS AFRIQUE	GRE A GRE	11 847 200	PI
10	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT B)	CONTRAT DE MARCHE N° 025/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	BECI BTP	GRE A GRE	11 847 200	PI

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2017						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (FCFA TTC)	Type de marché
11	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT A)	CONTRAT DE MARCHÉ N° 028/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	HORSE SARL	GRE A GRE	11 847 200	PI
12	MISSION D'APPUI CONSEILS ET D'ASSURANCE QUALITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PASTR II DANS LES 41 COMMUNES ELIGIBLES AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE/ AMENAGEMENT EXERCICE 2016 -2017 DANS LA ZONE SUD DU BENIN	CONTRAT DE MARCHÉ N° 415/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 25/10/2017	AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT RURAL (ADTR) SARL	GRE A GRE	240 290 060	PI
13	MISSION D'APPUI CONSEILS ET D'ASSURANCE QUALITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PASTR II DANS LES 23 COMMUNES ELIGIBLES AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE/ AMENAGEMENT EXERCICE 2016 -2017 DANS LA ZONE NORD DU BENIN	CONTRAT DE MARCHÉ N° 416 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 25/10/2017	K & K INGENIEURS CONSEILS	GRE A GRE	171 200 030	PI
14	ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GLO -DJIGBE -TOGBIN (40 KM)	CONTRAT DE MARCHÉ N° 407 /MEF /MIT/DNCMP/SP DU 23/10/2017	AEROPORT DE PARIS INGENIERIE (ADPI)	GRE A GRE	3 196 063 240	PI
15	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATITINGOU-BOUKOUMBE-KORONTIERE (60km)	MARCHÉ : N°059:MEF/MIT/DNCMP/SP DU 21/03/2017	SOGEA SATOM	GRE A GRE	69 309 917 676	T
16	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION EN 2X2 VOIES DU TRONCON PAHOU-OUIDAH (18,75 km): Exécution des travaux supplémentaires (exutoires et éclairage public)	MARCHÉ N° 100 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 03/04/2017	CHAABANE/CGE	GRE A GRE	4 627 941 899	T
17	TRAVAUX D'URGENCE ET DE REPARATION DES RAMPES D'ACCES AU PONT MARTIN LUTHER KING DE DANTOKPA ET DE RAPARATION DES DEGRADATIONS AU NIVEAU DE LA RAMPE D'ACCES AU PONT DE PORTO-NOVO	MARCHÉ N° 117/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 04/05/2017	SOGEA SATOM	GRE A GRE	384 464 403	T
18	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES ,LOT 4	MARCHÉ N° 022/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	ADEOTI SARL	GRE A GRE	151 410 000	T
19	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTES PORTO NOVO-AKPRO MISSETERE (12,6km), POBE-ADJA OUERE-OUINH (22,39km) ET DE LA BRETELLE RNIE 1 AKONABOE (CIMENTIERE) DANTO (CLINIQUE DE LA FRATERNITE (0,8km)	MARCHÉ N° 177/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 04/07/2017	OFMAS INTERNATIONAL	GRE A GRE	48 890 962 441	T
20	ACQUISITION DU LOGICIEL L2R ET FORMATION DE QUATRE (04) CADRES : (03) DGI-(01) FRA L'UTILISATION DUDIT LOGICIEL (EN REMPLACEMENT DU LOGICIEL GIRR) POUR LA PROGRAMMATION DE L'ENTRETIEN ROUTIER ET LE LOGICIEL ALIZE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES CHAUSSEES.	CONTRAT DE MARCHÉ N°310/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 28/08/2017	SAS LOGIROAD	GRE A GRE	48 986 476	F

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2017						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
21	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 6	MARCHE N° 023/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	ECOZA CONSTRUCTI ON SARL	GRE A GRE	98 365 000	T
22	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DES PECHES PHASE II: TRONCON ADOUNKO-PORTE DE NON RETOUR (23,000km) ET DE SES BRETELLES (30,75km)	MARCHE N° 338/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 22/09/2017	CHINA XINXING CORPORATIO N GROUP	GRE A GRE	134 225 562 690	T
23	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT6: COMMUNES DE KALALE ET NIKKI	CONTRAT DE MARCHE N° 2395 /MIT/DC/SGM/DGI/DERP R DU 20/12/2017	DIRECTION DEPARTEMEN TALE DES INFRASTRUCT URES ET DES TRANSPORTS BORGOU - ALIBORI (DDIT - BA)	GRE A GRE	73 542 000	T
24	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT1: COMMUNES DE NATITINGOU ET MATERI	CONTRAT DE MARCHE N° 2394 /MIT/DC/SGM/DGI/DERP R DU 20/12/2017	DIRECTION DEPARTEMEN TALE DES INFRASTRUCT URES ET DES TRANSPORTS ATACORA - DONGA (DDIT - AD)	GRE A GRE	52 272 500	T
25	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT7: COMMUNES DE TCHAOUROU, PARAKOU, N'DALI ET NIKKI	CONTRAT DE MARCHE N° 2393/MIT/DC/SGM/DGI/D ERPR DU 20/12/2017	MAIRIE DE PARAKOU	GRE A GRE	73 650 150	T
26	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT10: COMMUNES DE BANIKOARA ET KANDI	CONTRAT DE MARCHE N° 529 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	STPCI SARL	GRE A GRE	272 950 000	T
27	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT10: COMMUNES DE NIKKI, PERERE, KARIMAMA, MALANVILLE, SINENDE ET GOGOUNOU	CONTRAT DE MARCHE N° 528 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	S C A C U SARL	GRE A GRE	276 915 500	T
28	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT2: COMMUNES DE PEHUNCO, KETOU, BANTE ET BASSILA	CONTRAT DE MARCHE N° 545/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	ADEOTI SARL	GRE A GRE	327 540 000	T
29	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT12: COMMUNES DE ZAGNANADO, COVE, OUINHI, ZAKPOTA, BOHICON, ZOGBODOMEY, DJIDJA, AGBANGNIZOUN, ABO MEY, POBE, ADJA-OUERE, KETOU	CONTRAT DE MARCHE N° 544/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	SIGMA 2 SA	GRE A GRE	306 940 000	T
30	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT11: COMMUNES DE GLAZOUE, SAVE, DASSA-ZOUME, OUESSE	CONTRAT DE MARCHE N° 543/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	ECOZA CONSTRUCTI ON SARL	GRE A GRE	236 900 000	T

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2017						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
31	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT ₉ : COMMUNES DE KANDI, BEMBEREKE ET SEGBANA	CONTRAT DE MARCHÉ N° 542/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	KELLY'S GROUP BENIN SARL	GRE A GRE	290 975 000	T
32	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT ₄ : COMMUNES DE COBLY, KOUANDE, TOUCOUNTOUNA, MATERI, BOUKOUMBE, TAN GUIETA	CONTRAT DE MARCHÉ N° 541/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/12/2017	SOCIETE ELITE BTP SARL	GRE A GRE	265 225 000	T
33	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT ₅ : COMMUNES DE LOKOSSA, ATHIEME, DOGBO, LALO, DJAKOTOMEY, TOVIKLIN, KLOU EKANMEY, APLAHOUÉ	MARCHÉ N° 030 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	OFMAS INTERNATIONAL	GRE A GRE	174 070 000	T
34	PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT ₃ : COMMUNES DE DJOUGOU, OUAKE ET COPARGO	MARCHÉ N° 031/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	AFRIQUE TECHNOLOGIQUE	GRE A GRE	115 875 000	T
35	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT ₇	MARCHÉ N° 019/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	GBEMISHOLA SARL	GRE A GRE	138 020 000	T
36	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT ₂	MARCHÉ N° 020 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	FFA GLACE SARL	GRE A GRE	143 685 000	T
37	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT ₁	MARCHÉ N° 018/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	SCACU SARL	GRE A GRE	117 935 000	T
38	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT ₅	MARCHÉ N° 017 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	OSGB SARL	GRE A GRE	138 380 500	T
39	TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT ₃	MARCHÉ N° 021 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017	GROUPEMENT OLADE/COREX	GRE A GRE	129 265 000	T
40	CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE GLO - DJIGBE	MARCHÉ N° 462/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 14/11/2017	GROUPEMENT CACC/ YCIH	GRE A GRE	287 390 000 000	T
41	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE SUR LA ROUTE AKPRO MISSETERE - ADJOHOUN - KPEDEKPO DU PK 67+000 AU PK 89+000	CONTRAT DE MARCHÉ : N° 002 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 04/01/2017	GROUPEMENT BECI BTP/TERRABO	AMI	203 685 700	PI
42	AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER CONTRACTUEL DES COMPTES DU FONDS ROUTIER AU TITRE DE L'ANNEE 2015	CONTRAT DE MARCHÉ N° 009/MIT/CCMP/SA DU 12/06/2017	DAVES EXPERTISE COMPTABLE	DC	10 738 000	PI
43	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE ZANGNANADO - BANAME - PAOUIGNAN (57,00 KM), COVE - BANAME (12,00 KM) ET KOGUEDE - ZA KPOTA (5,200 KM)	CONTRAT DE MARCHÉ N° 571/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/12/2017	GROUPEMENT BNED / DIC- BTP	AMI	1 346 085 000	PI
44	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE PORTO - NOVO - OBELE (79 KM) ET LA BRETELLE ZIAN -IGOLO - FRONTIERE NIGERIA (12,094 KM) ET POBE - ADJA OUERE - OUIHNI (22,10 KM)	CONTRAT DE MARCHÉ N° 573/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/12/2017	GROUPEMENT DECO IC / BECI BTP	AMI	2 171 695 600	PI
45	TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL REVETU, LOT	MARCHÉ : N° 002 /MIT/CCMP/SA DU 25/01/2017	VOLTA AFRIQUE	DC	8 715 000	T

ECHANTILLON D'AUDIT MIT 2017						
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant CFA TTC (F)	Type de marché
46	TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL REVETU, LOT 2	MARCHE :N°005 /MIT/CCMP/SA DU 26/01/2017	ASCA	DC	12 770 000	T
47	TRAVAUX DE REFECTION PARTIELLE DU BATIMENT ABRITANT LE CABINET DU MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS	MARCHE :N° 001/MIT/CCMP/SA DU 25/01/2017	MYLENA BAT SARL	DC	39 964 219	T
48	TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL REVETU, LOT 4	MARCHE :N° 004/MIT/CCMP/SA DU 25/01/2017	ETS AFRISOFT	DC	11 426 000	T
49	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A TOVEGBAME AU PK28 SUR LA ROUTE AKPRO-MISSERETE-ADJOHOUN-KPEDEKPO	MARCHE N° 057/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 20/03/2017	SOROUBAT	AOO	6 518 315 412	T
50	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°01OP	MARCHE N° 013 /MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017	OSGB	AOO	163 696 911	T
51	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°03AL	MARCHE N° 12 /MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017	ELVIA BENIN	AOO	231 409 950	T
52	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°05MC	MARCHE N° 014 /MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017	LE PLAISIR	AOO	184 174 200	T
53	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°10ZC	MARCHE N° 011/MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017	BUSINESS ART CHALLENGE SARL	AOO	100 830 937	T
54	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°12ZC	MARCHE N° 010/MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017	KAYA ET FILS	AOO	185 983 978	T
55	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°13ZC	MARCHE N° 015/MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017	EGS	AOO	199 522 200	T
56	CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE DASSA-SAVALOU-DJOUGOU (255,732 KM) ET LES BRETELLES BASSILA-MANIGRI(9,300 KM) PREKETE- FRONTIERE TOGO (0,800 KM) ET BASSILA-FRONTIERE TOGO (04,700 KM)	CONTRAT DE MARCHE N° 572/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/12/2017	GROUPEMENT GTAH INGENIEURS CONSEILS/HORSE SARL	AMI	2 643 785 280	T
57	FOURNITURE ET INSTALLATION DE SIX (06) PONTS METALLIQUES SUR DIVERS AXES ROUTIERS EN REPUBLIQUE DU BENIN	CONTRAT DE MARCHE N° 420 /MEF /MIT/ DNCMP/SP DU 26/10/2017	GROUPEMENT VICO/ DYJESCK	AOO	939 819 184	F
58	AVENANT N°1 AU MARCHE N°028/MEFPD/DNCMP/SP DU 08/02/2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE DASSA-SAVALOU-DJOUGOU (255,732 KM) ET LES BRETELLES BASSILA-MANIGRI (9,300 KM), PREKETE-FRONTIERE TOGO (0,800 KM) ET BASSILA-FRONTIERE	AVENANT N°1 AU MARCHE N°028/MEFPD/DNCMP/SP DU 08/02/2016	EBOMAF	AVENANT	62 033 495 412	T
59	Avenant n°01 approuvé le 12 /07/2017 RELATIF TRAVAUX D'URGENCE D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTE BETEROU-TCHAUROU-FRONTIERE NIGERIA (76,000 KM) ET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE OKPARA	AVENANT N°1 AU MARCHE N° 015/MEFPD/ MTPT/ DNCMP /SP DU 25/01/2016	SOGEA SATOM	AVENANT	45 050 641 725	T
60	AVENANT N° 1 AU MARCHE :N° 462 /MEF/MIT/DNCMP/SPDU 14/11/17 RELATIF AU CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU NOUVELLE AEROPORT INTERNATIONAL DE GLO -DJIGBE	AVENANT N° 1 AU MARCHE :N° 462 /MEF/MIT/DNCMP/SPDU 14/11/1	GROUPEMENT CACC/YCIH	AVENANT	287 390 000 000	T
					969 414 918 845	

Commentaire :

59 marchés ont été communiqués aux auditeurs sur les 60 demandés; soit un taux de communication de pièces de 98,33%.

L'unique marché qui n'a pu être communiqué est relatif à la conception et la construction du nouvel aéroport international de glo -djigbe (MARCHE N° 462/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 14/11/2017) attribué au groupement CACC/YCIH pour un montant de 287.390.000.000 F CFA TTC par procédure d'entente directe.

Par ailleurs, les 59 marchés étudiés ont été passés au terme de 32 procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AO	13	7
2	GG	38	17
3	DC	5	5
4	Avenant	3	3
4	Total général	59	32

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres	726 371 508	15	675 183 108	14	92,95%	93,33%
	AVENANT	17 129 240 722	8	17 129 240 722	7	100,00%	87,50%
	Demande de Cotation	176 776 725	8	176 776 725	8	100,00%	100,00%
	Gré à Gré	306 073 330 815	3	129 675 801 881	2	42,37%	66,67%
	Total général	324 105 719 770	34	147 657 002 436	31	45,56%	91,18%
2017	Appel d'offres	14 889 004 352	12	14 889 004 352	12	100,00%	100,00%
	AVENANT	394 474 137 137	3	394 474 137 137	3	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	83 613 219	5	83 613 219	5	100,00%	100,00%
	Gré à Gré	559 968 164 137	40	272 578 164 137	39	48,68%	97,50%
	Total général	969 414 918 845	60	682 024 918 845	59	70,35%	98,33%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	120 930 818	3	120 930 818	3	100,00%	100,00%
	Prestations Intellectuelles	5 143 834 644	14	5 143 834 644	13	100,00%	92,86%
	Service	92 355 650	3	41 167 250	2	44,57%	66,67%
	Travaux	318 748 598 658	14	142 351 069 724	13	44,66%	92,86%
	Total général	324 105 719 770	34	147 657 002 436	31	45,56%	91,18%
2017	Fournitures	988 805 660	2	988 805 660	2	100,00%	100,00%
	Prestations Intellectuelles	15 438 617 202	18	15 438 617 202	18	100,00%	100,00%
	Travaux	952 987 495 983	40	665 597 495 983	39	97,50%	69,84%
	Total général	969 414 918 845	60	682 024 918 845	59	70,35%	98,33%

Commentaire :

Il ressort de l'analyse des tableaux ci-dessus ce qui suit :

➤ **Gestion 2016**

L'autorité contractante a mis à la disposition des auditeurs 31 marchés. 3 marchés n'ont pu donc être communiqués ; soit un taux de communication de pièces de 91,17%.

Les trois (03) marchés qui n'ont pu être communiqués aux auditeurs, se présentent comme suit :

- ✓ AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 338/ MEF/ MTPT/DNCMP/ SP DU 28/08/2015 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE SUR LA ROUTE COVE - DOVI - SAGON -OUOKON -DASSA (32,000 KM)
- ✓ CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 -2018 LOT 02 ZONE 02 : DEPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES
- ✓ TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DJOUGOU - PEHUNCO-KEROU -BANIKOARA (212 KM).

➤ **Gestion 2017**

59 marchés ont été communiqués aux auditeurs sur les 60 demandés ; soit un taux de communication de pièces de 98,33%.

L'unique marché qui n'a pu être communiqué est relatif à la conception et la construction du nouvel aéroport international de glo -djigbe (MARCHE N° 462/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 14/11/2017) attribué au groupement CACC/YCIH pour un montant de 287.390.000.000 F CFA TTC par procédure d'entente directe.

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)

N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO				le rapport annuel d'activité sur l'exécution du PPM n'a pu être communiqué au consultant
		C4	OK				RAS
		C5	OK				RAS
		C6	OK				le taux d'exhaustivité pour les deux gestions dépasse 60%. Ce qui prouve que l'AC fourni un effort pour la mise en place d'un bon système d'archivage
		C7	KO				Manque de matériel informatique (Scanaire) Pas de salle de réunions
		C8	KO				l'audit a observé que les PV d'attribution provisoire et les avis d'attribution définitive ne sont pas publiés

Légende

<u>C1</u>	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)
<u>C2</u>	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)
<u>C3</u>	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)
<u>C4</u>	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés
<u>C5</u>	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)
<u>C6</u>	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)
<u>C7</u>	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations financières pour diverses publication, prime) de désintéressement
<u>C8</u>	Publication des décisions d'attribution

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	62,00%	68,00%

Ces taux, pour chaque gestion budgétaire, représentent la moyenne des taux d'exhaustivité des différentes procédures de passation des marchés publics. **(Voir en annexe 4 les fiches d'exhaustivité).**

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés

Pour chaque gestion budgétaire auditée, il a été observé que le Plan de Passation des Marchés a été élaboré par la PRMP du MIT. Les PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

Cependant la mission a relevé le défaut d'inscription dans les PPM, de plusieurs marchés.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

Nous avons ainsi déterminé le délai moyen de passation des marchés passés par le ministère comme suit :

➤ Au titre de la gestion budgétaire 2016 :

L'appréciation du délai moyen au titre de 2016 n'a pu être faite que pour 12 marchés sur les 31 étudiés (du fait d'informations manquantes).

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 261 jours environ. Ce délai à notre avis est très long au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale.

➤ **Au titre de la gestion budgétaire 2017 :**

L'appréciation du délai moyen au titre de 2017 n'a pu être faite pour 12 marchés sur les 59 étudiés (du fait d'information non suffisante).

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 208 jours environ. Ce délai n'est pas conforme aux dispositions de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en annexe 5

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèce la catégorie des articles faisant objet du marché de gré à gré passé ne figure pas dans les répertoires des prix de référence 2016 & 2017 afin de permettre à l'auditeur de formuler une opinion.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Dans l'échantillon d'audit, aucun marché n'a été passé par Appel d'Offres Restreint.

PROCEDURE DE GRE A GRE

➤ **Gestion 2016**

Parmi l'échantillon communiqué (34 marchés), trois (03) marchés ont été passés par gré à gré.

La proportion des marchés passés par entente directe dans l'ensemble des marchés passés au titre de la gestion 2016, s'analyse à travers le tableau ci-après :

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2016	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2016	%
324 105 719 770	306 073 330 815	94,44%

Commentaires :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les marchés passés par entente directe représentent 94,44% de l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2016.

Cette situation constitue une violation de l'article n°51 du CMP qui stipule que «la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépasse pas 10% du montant total des marchés publics passés République du Bénin.....Tout marché conclu selon cette procédure de gré à gré est communiqué à l'ARMP.....Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des 10% ci-dessus visé serait franchi, la DNCMP, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée, a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit probablement valider la procédure». Dans le cas d'espèce, nous n'avons pas observé le respect de cette disposition.

Deux (02) marchés ont été communiqués sur les trois (03) attendus.

La revue de conformité des procédures de passation des marchés a révélé ce qui suit :

1. CONTRAT N° 029 /MEFPD/MTPT/DNCMP/SP DU 08/02/2016 TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTE MISSESSINTO -ZINVIE- SEDJEDENOU -ZE (32 KM) RNIE 1 - COCOCODJI- HEVIE -OUEDO (09 KM) ET OUEDO -CALAVI - KPOTA (12,2 KM) ATTRIBUE A EBOMAF SA POUR UN MONTANT DE 64.288.219.505 F CFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques et la réalisation des investissements préalables importants.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

2. CONTRAT N° 015/MEFPD/MTPT/DNCMP/SP DU 25/01/2016 TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE BETEROU -TCHAUROU- FRONTIERE NIGERIA (76 KM) ET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE OKPARA SOGEA – ATTRIBUE A LA SOCIETE SATOM POUR UN MONTANT 65.387.582.376 F CFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques et la réalisation des investissements préalables importants.

Pièces manquantes :

- Dossier de gré à gré ;
- ANO de la DNCMP sur le Dossier de gré à gré ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- Plan de passation des marchés 2015 (le marché a été initié en octobre 2015).

Les points forts (forces) relevés

Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

➤ **Gestion 2017**

Parmi l'échantillon communiqué (59 marchés), quarante (40) marchés ont été passés par gré à gré.

La proportion des marchés passés par entente directe dans l'ensemble des marchés passés au titre de la gestion 2017, s'analyse à travers le tableau ci-après :

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2017	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2017	%
969 414 918 845	559 968 164 137	57,76%

Commentaires :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les marchés passés par entente directe représentent 57,76% de l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2016.

Cette situation constitue une violation de l'article n°51 du CMP qui stipule que «la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépasse pas 10% du montant total des marchés publics passés République du Bénin.....Tout marché conclu selon cette procédure de gré à gré est communiqué à l'ARMP.....Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des 10% ci-dessus visé serait franchi, la DNCMP, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée, a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit probablement valider la procédure». Dans le cas d'espèce, nous n'avons pas observé le respect de cette disposition.

Trente-neuf (39) marchés ont été communiqués sur les quarante (40) attendus.

La revue de conformité des procédures de passation des marchés a révélé ce qui suit :

- i. CONTRAT DE MARCHE : N° 010 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/01/2017 REALISATION D'UNE ETUDE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE COTONOU (BENIN)-NIAMEY (NIGER) (Y COMPRIS LES LIGNES KANDI-OUAGADOUGOU ET KANDI-KEBBI) ATTRIBUE A CPCS TRANSCOM LIMITED POUR UN MONTANT DE 332.934.707 F CFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- ii. CONTRAT DE MARCHE N° 035/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 15/02/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONÇONS DE ROUTE DOGBO-TOVIKLIN-KLOUEKANME-ADJAHONME (30,8 KM) ET KLOUEKANME-LALO (07,85 km) ATTRIBUE AU GROUPEMENT BNEDT/DIC BTP POUR UN MONTANT DE 670.830.000 F CFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe avec mise en concurrence justifié par des raisons techniques.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- Preuve de notification du marché approuvé à l'attributaire.

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure ;
- ANO de la DNCMP sur le DAO ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Le quorum nécessaire à l'évaluation des offres (4/5) n'est pas atteint. Le consultant a observé que 3 membres sur les cinq ont procédé à l'évaluation des offres ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres comme le recommande l'article 85 du CMP ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- iii. CONTRAT DE MARCHE N° 041/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 24/02/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES POUR LA RECONSTRUCTION EN 2X2 VOIES DU TRONCON PAHOU-OUIDAH DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE PAHOU-OUIDAH -HILLACONDI (FRONTIERE DU TOGO) AU BENIN ET DES INFRASTRUCTURES CONNEXES A LA ROUTE ATTRIBUE AU GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/SETEM BENIN POUR UN MONTANT DE 329.895.507 FCFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques.

Pièces manquantes :

- RAS.

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- iv. CONTRAT DE MARCHE N° 145/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 01/06/2017 ETUDE D'AMENAGEMENT DU CONTOURNEMENT NORD-EST ET DES BERGES DE LAGUNE DE COTONOU PUIS L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONCESSIONNAIRE ATTRIBUE A EGIS INTERNATIONAL POUR UN MONTANT DE 5.980.753.242 F CFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.
- Le montant du marché inscrit dans le PPM 2017 est de 1.200.000.000 F CFA TTC contre 5.980.753.242 F CFA TTC contracté.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est régulière sous réserve des insuffisances ci-dessus citées.

- v. CONTRAT DE MARCHE N° 024/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT F) ATTRIBUE A ASSURANCE BTP POUR MONTANT DE 13.003.600 F CFA TTC

Il s'agit d'un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par l'extrême urgence.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du présent marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- vi. CONTRAT DE MARCHE N° 027 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT E) ATTRIBUE A HAS ENGINEERING POUR UN MONTANT DE 11.847.200 F CFA TTC
- vii. CONTRAT DE MARCHE N° 029/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT D) ATTRIBUE AA PERS BTP POUR UN MONTANT DE 11.847.200 F CFA TTC
- viii. CONTRAT DE MARCHE N° 026 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT C) ATTRIBUE A HERIS AFRIQUE POUR UN MONTANT DE 11.847.200 F CFA TTC
- ix. CONTRAT DE MARCHE N° 025/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT B) ATTRIBUE A BECI BTP POUR UN MONTANT DE 11.847.200 F CFA TTC
- x. CONTRAT DE MARCHE N° 028 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES (LOT A) ATTRIBUE A HORSE SARL POUR UN MONTANT DE 11.847.200 F CFA TTC

Les marchés ci-dessus sont des marchés attribués par entente directe sans mise en concurrence justifié par l'extrême urgence.

Il s'agit de marchés allotis composés de six lots et dont cinq ont été échantillonnés.

Pièces manquantes :

- RAS.

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;

- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution des cinq marchés est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xi. CONTRAT DE MARCHE N° 415/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 25/10/2017 MISSION D'APPUI CONSEILS ET D'ASSURANCE QUALITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PASTR II DANS LES 41 COMMUNES ELIGIBLES AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE/ AMENAGEMENT EXERCICE 2016 -2017 DANS LA ZONE SUD DU BENIN ATTRIBUE A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT RURAL (ADTR) SARL POUR UN MONTANT DE 240.290.060 F CFA TTC
- xii. CONTRAT DE MARCHE N° 416 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 25/10/2017 MISSION D'APPUI CONSEILS ET D'ASSURANCE QUALITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PASTR II DANS LES 23 COMMUNES ELIGIBLES AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE/ AMENAGEMENT EXERCICE 2016 -2017 DANS LA ZONE NORD DU BENIN ATTRIBUE A K & K INGENIEURS CONSEILS POUR UN MONTANT DE 171.200.030 F CFA TTC

Les marchés ci-dessus sont des marchés attribués par entente directe sans mise en concurrence justifié par les raisons techniques.

Il s'agit de marchés allotis composés de deux lots.

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Plus de quatre mois se sont écoulés de l'évaluation des offres (17/05/2017) à la signature des marchés (05/10/2017). Ce délai à notre avis est long au regard du mode dérogatoire du marché ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution des deux marchés est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20

de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xiii. CONTRAT DE MARCHÉ N° 407 /MEF /MIT/DNCMP/SP DU 23/10/2017 ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GLO -DJIGBE -TOGBIN (40 KM) ATTRIBUE A AEROPORT DE PARIS INGENIERIE (ADPI) POUR UN MONTANT DE 3.196.063.240 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par les raisons techniques.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xiv. MARCHÉ : N°059 : MEF/MIT/DNCMP/SP DU 21/03/2017 TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATITINGOU-BOUKOUMBE-KORONTIERE (60km) ATTRIBUE A SOGEA SATOM POUR UN MONTANT DE 69.309.917.676 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par les raisons techniques.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM 2017 pour un montant de 71.000.000.000 F CFA
- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est régulière sous réserve des non-conformités ci-dessus constatées.

- xv. MARCHE N° 100 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 03/04/2017 TRAVAUX DE RECONSTRUCTION EN 2X2 VOIES DU TRONCON PAHOU-OUIDAH (18,75 km): Exécution des travaux supplémentaires (exutoires et éclairage public) ATTRIBUE A CHAABANE/CGE POUR UN MONTANT DE 4.627.941.899 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par les raisons techniques.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xvi. MARCHE N° 117/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 04/05/2017 TRAVAUX D'URGENCE ET DE REPARATION DES RAMPES D'ACCES AU PONT MARTIN LUTHER KING DE DANTOKPA ET DE RAPARATION DES DEGRADATIONS AU NIVEAU DE LA RAMPE D'ACCES AU PONT DE PORTO-NOVO ATTRIBUE A SOGEA SATOM POUR UN MONTANT DE 384.464.403 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe avec mise en concurrence justifié par l'extrême urgence.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Par ailleurs, les raisons évoquées (extrême urgence) ne nous paraissent pas justifiées. En effet, plus de trois mois se sont écoulés entre la date de dépôt des plis (10/01/2017) et la signature du contrat (20/04/2017). Nous nous interrogeons alors sur la pertinence de cette urgence extrême.

Autrement, selon le consultant, le motif évoqué au recours à la procédure de gré à gré ne lui paraît pas justifié.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xvii. MARCHE N° 022/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 4 ATTRIBUE A ADEOTI SARL POUR UN MONTANT DE 151.410.000 F CFA TTC
- xviii. MARCHE N° 018/ MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 1 ATTRIBUE A SCACU SARL POUR UN MONTANT DE 117.935.000 F CFA TTC
- xix. MARCHE N° 020 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 2 ATTRIBUE A IFFA GLACE SARL POUR UN MONTANT DE 143.685.000 F CFA TTC
- xx. MARCHE N° 021 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 3 ATTRIBUE AU GROUPEMENT OLADE/COREX POUR UN MONTANT DE 129.265.000 F CFA TTC
- xxi. MARCHE N° 017 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 5 ATTRIBUE A OSGB SARL POUR UN MONTANT DE 138.380.500 F CFA TTC
- xxii. MARCHE N° 019/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 7 ATTRIBUE A GBEMISHOLA SARL POUR UN MONTANT 138.020.000 F CFA TTC
- xxiii. MARCHE N° 023/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 TRAVAUX D'URGENCE DE REFECTION DES ROUTES INTERCOMMUNALES, LOT 6 ATTRIBUE A ECOZA CONSTRUCTION SARL POUR UN MONTANT DE 98.365.000 F CFA TTC

Les marchés ci-dessus sont des marchés attribués par entente directe sans mise en concurrence justifié par l'extrême urgence. Il s'agit de marchés allotis composés de sept lots.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution des sept marchés est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

xxiv. MARCHE N° 177/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 04/07/2017 TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTES PORTO NOVO-AKPRO MISSETERE (12,6km), POBE-ADJA OUERE-OUINHI (22,39km) ET DE LA BRETELLE RNIE 1 AKONABOE (CIMENTIERIE) DANTO (CLINIQUE DE LA FRATERNITE (0,8km) ATTRIBUE A OFMAS INTERNATIONAL POUR UN MONTANT DE 48.890.962.441 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe avec mise en concurrence justifié par l'extrême urgence.

Pièces manquantes :

- Dossier de gré à gré ;
- Cahier/registre de dépôt du pli ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- Preuves de notifications du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xxv. CONTRAT DE MARCHE N°310/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 28/08/2017 ACQUISITION DU LOGICIEL L2R ET FORMATION DE QUATRE (04) CADRES : (03) DGI-(01) FR A L'UTILISATION DUDIT LOGICIEL (EN REMPLACEMENT DU LOGICIEL GIRR) POUR LA PROGRAMMATION DE L'ENTRETIEN ROUTIER ET LE LOGICIEL ALIZE POUR LE DIMENSIONNEMENT DES CHAUSSEES ATTRIBUE A SAS LOGIROAD POUR UN MONTANT DE 48.986.476 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe avec mise en concurrence justifié par l'extrême urgence.

Pièces manquantes :

- Dossier de gré à gré ;
- Cahier/registre de dépôt du pli ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xxvi. MARCHE N° 338/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 22/09/2017 TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DES PECHES PHASE II : TRONCON ADOUNKO-PORTE DE NON RETOUR (23,000km) ET DE SES BRETELLES (30,75km) ATTRIBUE A CHINA XINXING CORPORATION GROUP POUR UN MONTANT DE 134.225.562.690 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques.

Pièces manquantes :

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;

Les points forts (forces) relevés

Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

xxvii. CONTRAT DE MARCHÉ N° 2395 /MIT/DC/SGM/DGI/DERPR DU 20/12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT6 : COMMUNES DE KALALE ET NIKKI ATTRIBUE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS BORGOU -ALIBORI (DDIT - BA) POUR UN MONTANT DE 73.542.000 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché attribué par entente directe sans mise en concurrence justifié par des raisons techniques.

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

xxviii. CONTRAT DE MARCHÉ N° 2394 /MIT/DC/SGM/DGI/DERPR DU 20/12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT1 : COMMUNES DE NATITINGOU ET MATERI AATTRIBUE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS ATACORA - DONGA (DDIT-AD) POUR UN MONTANT DE 52.272.500 F CFA TTC

xxix. CONTRAT DE MARCHÉ N° 2393/MIT/DC/SGM/DGI/DERPR DU 20/12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT7 : COMMUNES DE TCHAOUROU, PARAKOU, N'DALI ET NIKKI ATTRIBUE A LA MAIRIE DE PARAKOU POUR UN MONTANT DE 73.650.150 F CFA TTC

xxx. CONTRAT DE MARCHÉ N° 529 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT10 : COMMUNES DE BANIKOARA ET KANDI ATTRIBUE A STPCI SARL POUR UN MONTANT DE 272.950.000 F CFA TT

- xxxi. CONTRAT DE MARCHE N° 528 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₁₀ : COMMUNES DE NIKKI, PERERE, KARIMAMA, MALANVILLE, SINENDE ET GOGOUNOU ATTRIBUE A S C A C U SARL POUR UN MONTANT DE 276.915.500 F CFA TTC
- xxxii. CONTRAT DE MARCHE N° 545/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₂ : COMMUNES DE PEHUNCO, KETOU, BANTE ET BASSILA ATTRIBUE A ADEOTI SARL POUR UN MONTANT DE 327.540.000 F CFA TTC
- xxxiii. CONTRAT DE MARCHE N° 544/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₁₂ : COMMUNES DE ZAGNANADO, COVE, OUIHNI,ZA-KPOTA,BOHICON ZOGBODOMEY,DJIDJA,AGBANGNIZOUN,ABOMEY,POBE,ADJA-OUERE,KETOU ATTRIBUE A SIGMA 2 SA POUR UN MONTANT DE 306.940.000 F CFA TTC
- xxxiv. CONTRAT DE MARCHE N° 543/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₁₁ : COMMUNES DE GLAZOUE, SAVE, DASSA-ZOUME, OUESSE ATTRIBUE A ECOZA CONSTRUCTION SARL POUR UN MONTANT DE 236.900.000 FCFA TTC
- xxxv. CONTRAT DE MARCHE N° 542/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₉ : COMMUNES DE KANDI, BEMBEREKE ET SEGBANA ATTRIBUE A KELLY'S GROUP BENIN SARL POUR UN MONTANT DE 290.975.000 F CFA TTC
- xxxvi. CONTRAT DE MARCHE N° 541/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 12/ 12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₄ : COMMUNES DE COBLY, KOUANDE, TOUCOUNTOUNA, MATERI, BOUKOUMBE, TANGUIETA ATTRIBUE A LA SOCIETE ELITE BTP SARL POUR UN MONTNT DE 265.225.000 F CFA TTC
- xxxvii. MARCHE N° 030 /MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT₅: COMMUNES DE LOKOSSA, ATHIEME, DOGBO, LALO, DJAKOTOMEY, TOVIKLIN, KLOUEKANMEY, APLAHOU ATTRIBUE A OFMAS INTERNATIONAL POUR UN MONTANT DE 174.070.000 F CFA TTC
- xxxviii. MARCHE N° 031/MIT/CCMP/SA DU 07/12/2017 PROGRAMME D'URGENCE DE REFECTION DES PISTES RURALES LOT 3 : COMMUNES DE DJOUGOU, OUAKE ET COPARGO ATTRIBUE A AFRIQUE TECHNOLOGIQUE POUR UN MONTANT DE 115.875.000 F CFA TTC

Les marchés ci-dessus sont des marchés attribués par entente directe sans mise en concurrence justifié par l'extrême urgence.

Il s'agit de marchés allotis composés de douze lots dont onze ont été échantillonnés.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Rapport spécial justifiant le recours au gré à gré (article 51 du CMP) ;
- Obtention de l'autorisation préalable la DNCMP sur le choix de procédure.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion : la procédure ayant abouti à l'attribution des onze (11) marchés est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

3. CONTRAT N°188/MTP/CCMP/SA DU 30/03/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES COMPTAGE MANUEL DE TRAFIC SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 02 ATTRIBUE A LA SOCIETE BECI BTP INGENIEURS CONSEILS POUR UN MONTANT DE 59.772.900 F CFA TTC
4. CONTRAT N° 185/MTPT/CCMP/SA DU 30/03/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES COMPTAGE MANUEL DE TRAFIC SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS. CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 01 ATTRIBUE A L'ASSURANCE BTP POUR UN MONTANT DE 82.241.280 F CFA TTC
5. CONTRAT N°:191/MTPT/CCMP/SA DU 30/03/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES- INSPECTION D'OUVRAGE SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 01 ATTRIBUE A L'ASSURANCE BTP POUR UN MONTANT DE 33.210.864 F CFA TTC

Les trois marchés ci-dessus sont des marchés allotis (composés de 4 lots) dont trois ont été échantillonnés.

Pièces manquantes :

- Avis de manifestation d'intérêt & Dossier de pré qualification ;
- Procès-verbal d'analyse des manifestations d'intérêt ;
- Preuve de publication de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le plan de passation des marchés 2016 ;
- Validation du dossier d'appel d'offres par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'ouverture des plis est faite (18/12/2014) plus de cinq mois après le dépôt des plis (16/07/2014) ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (16/07/2014) à la signature du contrat (17/03/2016), 21 mois (630 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une

violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des trois marchés ci-dessus cités est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus citées.

6. MARCHE N° 342/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 08/12/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS. CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 2 ZONE 02 : DEPARTEMENTS DU ZOU ET DES COLLINES ATTRIBUE A BICI BENIN SARL POUR UN MONTANT DE 51.188.400 F CFA TTC
7. MARCHE :N° 344/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 08/12/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 1 ZONE 01 : DEPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ,MONO,COUFFO,OUEME ET PLATEAU ATTRIBUE A GEO - CONSULT SARL POUR UN MONTANT DE 28.320.000 F CFA TTC
8. MARCHE N° 343/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 08/12/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS. CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 4 ZONE 04 : DEPARTEMENTS DE L'ATACORA ET DE LA DONGA ATTRIBUE AU GROUPEMENT DE BUREAUX APAVE SAHEL /CICAD POUR UN MONTANT DE 57.312.600 F CFA TTC
9. CONTRAT N° 341/MIT/MEF/DNCMP/SA DU 8/12/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES - ANALYSE VISUELLE PAR L'UTILISATION DE L'EQUIPEMENT VIZIROAD SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS. CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 03 ZONE 03 : DEPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L'ALIBORI ATTRIBUE A L'ASSURANCE BTP POUR UN MONTANT DE 58.225.920 F CFA TTC

Les quatre marchés ci-dessus sont des marchés allotis (composés de 4 lots) dont deux ont été échantillonnés.

Pièces manquantes :

- Avis de manifestation d'intérêt & Dossier de pré qualification ;
- Procès-verbal d'analyse des manifestations d'intérêt ;
- Preuve de publication de l'avis à manifestation d'intérêt ;

- Dossier d'appel d'offres et preuve de validation ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Récépissé /cahier de réception des offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres par la sous-commission signée de tous les membres ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le plan de passation des marchés 2016 ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Impossibilité pour le consultant d'apprécier le quorum (4/5) nécessaire à l'évaluation des offres ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (11/11/2015) à la signature du contrat (15/06/2016), 7 mois (210 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des quatre marchés ci-dessus cités est irrégulière au regard des insuffisances ci-dessus citées.

10. MARCHE N° 0043/PRMP/MIT/CCMP- DGI/DERPR/SMT/S-PRMP TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT), LOT 3 ATTRIBUE A L'ENTREPRISE THOM POUR UN MONTANT DE 29.270.785 F CFA TTC
11. MARCHE N° 016/MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016 TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT), LOT 2 ATTRIBUE A L'ENTREPRISE GRAND SUCCES(EGS) POUR UN MONTANT DE 39.616.126 F CFA TTC
12. MARCHE N° 020 /MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016 TRAVAUX DE DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT), LOT 6 ATTRIBUE A ENTREPRISE ABS BTP POUR UN MONTANT DE 46.695.635 F CFA TTC
13. MARCHE N° 019/MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016 TRAVAUX DE DE REHABILITATION DES LOCAUX DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS (DTTPT), LOT 5 ATTRIBUE A LA SOCIETE ENZENO BUILDING& ROAD (EBR) POUR UN MONTANT DE 21.355.793 F CFA TTC

Les quatre marchés ci-dessus sont des marchés allotis (composés de 6 lots) dont deux ont été échantillonnés.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché (seulement pour le marché n°43) ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission.

Les points forts (forces) relevés

- Validation du DAO par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (07/10/2015) à la signature du contrat (08/06/2016), 8 mois (240 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des quatre marchés sont frappées de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

14. MARCHE N° 160/MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 05/04/2016 FOURNITURE, INSTALLATION ET PARAMETRAGE DE DISPOSITIFS DE PONTS BASCULES NUMERISEURS AU PORT DE COTONOU ATTRIBUE AU GROUPEMENT HAL SOLUTIONS FOR EFFICIENCY/ ACCOR SARL POUR UN MONTANT DE 99.840.500 F CFA TTC

Seul le contrat été communiqué à ce niveau.

Conclusion :

Il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

15. CONTRAT N° 186/MTPT/CCMP/SA DU 30/03/2016 CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONNEES ROUTIERES- INSPECTION D'OUVRAGE SUR LE RESEAU ROUTIER CLASSE AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS .CAMPAGNE PLURIANNUELLE 2016 - 2018 LOT 03 ZONE 03 : DEPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L'ALIBORI ATTRIBUE A HAS ENGINEERING POUR UN MONTANT DE 65.914.800 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse signé par les membres
- Preuve de notification du marché.

Les points forts (forces) relevés

- Validation du DAO par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (15/07/2015) à la signature du contrat (17/03/2016), 8 mois (240 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017**

- xxxix. CONTRAT DE MARCHÉ N° 034/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 15/02/2017 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES ROUTES MISSESSINTO-ZINVIE-SEDJEDENOU-ZE (32 KM); RNIE 1 (COCOCODJI) – HEVIE- OUEDO (9,00 KM) et OUEDO-CALAVI KPOTA (12 km) ATTRIBUE A RRI-AO POUR UN MONTANT DE 712.206.515 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Demande de proposition (DP) ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Cahier de réception des offres ;
- Rapport d'analyse et d'évaluation des offres signés par tous les membres de la sous-commission ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- PV d'attribution provisoire ;

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- xl. CONTRAT DE MARCHÉ : N° 002 /MEF/MIT/DNCMP/SP DU 04/01/2017 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE SUR LA ROUTE AKPRO MISSETERE-ADJOHOUN-KPEDEKPO DU PK 67+000 AU PK 89+000 ATTRIBUE AU GROUPEMENT BECI BTP/TERRABO POUR UN MONTANT DE 203.685.700 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017 ;
- Validation de la DP par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP ;
- Information des soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (03/12/2015) à l'approbation du contrat (04/01/2017), 13 mois (390 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des insuffisances ci-dessus mentionnées.

- xli. CONTRAT DE MARCHÉ N° 571/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/12/2017 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE ZANGNANADO-BANAME –PAOUIGNAN (57,00 KM), COVE -BANAME (12,00 KM) ET KOGUEDE-ZA KPOTA (5,200 KM) ATTRIBUE AU GROUPEMENT BNEDT / DIC-BTP POUR UN MONTANT DE 1.346.085.000 F CFA TTC
- xlii. CONTRAT DE MARCHÉ N° 573/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/12/2017 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE PORTO- NOVO – OBELE (79 KM) ET LA BRETELLE ZIAN -IGOLO -FRONTIERE NIGERIA (12,094 KM) ET POBE -ADJA OUERE-OUINHI (22,10 KM) ATTRIBUE AU GROUPEMENT DECO IC / BECI BTP POUR UN MONTANT DE 2.171.695.600F CFA TTC

Les deux marchés ci-dessus sont des marchés allotis (composés de 5 lots) dont deux ont été échantillonnés.

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation de la DP par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP ;
- Information des soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des deux marchés sont frappées de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- xl.iii. MARCHE N° 057/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 20/03/2017 RELATIF AU TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT A TOVEGBAME AU PK28 SUR LA ROUTE AKPRO-MISSERETE-ADJOHOUN-KPEDEKPO ATTRIBUE A SORUBAT POUR UN MONTANT DE 6.518.315.412 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;

Les points forts (forces) relevés

- Validation du DAO par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- xliv. MARCHE N° 013 /MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°01OP ATTRIBUE A OSGB POUR UN MONTANT DE 163.696.911 F CFA TTC
- xl. v. MARCHE N° 12 /MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°03 ATTRIBUE A AL ELVIA BENIN POUR UN MONTANT DE 231.409.950 F CFA TTC
- xlvi. MARCHE N° 014 /MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°05 ATTRIBUE A MC LE PLAISIR POUR UN MONTANT DE 184.174.200 F CFA TTC
- xl. vii. MARCHE N° 011/MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°10 ZC ATTRIBUE A BUSINESS ART CHALLENGE SARL POUR UN MONTANT DE 100.830.937 F CFA TTC
- xl. viii. MARCHE N° 010/MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°12 ZC ATTRIBUE A KAYA ET FILS POUR UN MONTANT DE 185.983.978 F CFA TTC

- xlix. MARCHE N° 015/MIT/CCMP/SA DU 04/09/2017 RELATIF TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MECANISE DE ROUTES EN TERRE, CAMPAGNE 2017-2019 /LOT N°13 ZC ATTRIBUE A EGS POUR UN MONTANT DE 199.522.200 F CFA TTC

Les six marchés ci-dessus sont des marchés allotis (composés de 25 lots) dont six ont été échantillonnés.

La procédure de passation des marchés a été suspendue par décision n°2017-20/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRAJ/SA du 11 décembre 2017 aux motifs de nouvelles orientations du Gouvernement en matière d'entretien du réseau routier national.

Conclusion :

Il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution des six marchés ci-dessus cités.

- I. CONTRAT DE MARCHE N° 572/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 19/12/2017 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE DASSA-SAVALOU-DJOUGOU (255,732 KM) ET LES BRETELLES BASSILA-MANIGRI (9,300 KM) PREKETE-FRONTIERE TOGO (0,800 KM) ET BASSILA-FRONTIERE TOGO (04,700 KM) ATTRIBUE AU GROUPEMENT GTAH INGENIEURS CONSEILS/HORSE SARL POUR UN MONTANT DE 2.643.785.280 F CFA TTC

Le marché ci-dessus est un marché alloti (composés de 5 lots).

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse signé par les membres (impossibilité d'apprécier le quorum nécessaire à l'évaluation des offres) ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2017 ;
- Validation de la DP par la DNCMP ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP ;
- Information des soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés (notamment le rapport d'évaluation et d'analyse des offres), il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- li. CONTRAT DE MARCHÉ N° 420 /MEF /MIT/ DNCMP/SP DU 26/10/2017 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE SIX (06) PONTS METALLIQUES SUR DIVERS AXES ROUTIERS EN REPUBLIQUE DU BENIN ATTRIBUE AU GROUPEMENT VICO/ DYJESCK POUR UN MONTANT DE 939.819.184 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Actes de désignation des membres de la sous-commission ;
- Preuve de notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés

- Validation du DAO par la DNCMP ;
- Publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Validation du procès-verbal d'attribution provisoire par la DNCMP.
- Information des soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (09/05/2017) à la signature du contrat (06/10/2017), 5 mois (150 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ Gestion 2016

16. MARCHE N°022 MIT/ CCMP/SA DU 05/08/2016 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'ARRIERE DES LOCAUX DES CONDUCTEURS DE VEHICULES ADMINISTRATIFS DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS (MIT) ATTRIBUE A CAFRIC BTP PLUS POUR UN MONTANT DE 2.217.505 F CFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016 ;
- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

RAS.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

17. CONTRAT N° 011/MTPT/CCMP/SA DU 25/03/2016 REALISATION D'UNE ETUDE RELATIVE AU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS POUR LA PERIODE 2015 – 2017 ATTRIBUE A HE SYSTEMS POUR UN MONTANT DE 26.859.160 F CFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Le défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Le défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Le défaut de publication de l'avis d'attribution définitif ;
- Les soumissionnaires non retenus ne sont pas informés du rejet de leurs offres ;
- Le délai de passation est anormalement long. En effet, de la date de dépôt des plis (21/10/2014) à l'approbation du contrat (25/03/2016), 5 mois (150 jours) se sont écoulés. Il s'agit d'une violation de l'article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et des DSP.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

18. MARCHE N° 016/ MIT/CCMP/SA DU 12/08/2016 TRAVAUX DE DEMONTAGE DES PONTS METALLIQUES DESAFFECTES SITUES SUR LES TRONCONS DE ROUTE KANDI - BANIKOARA, KANDI-MALANVILLE, N'DALI-NIKKI ET DJOUGOU - BETEROU ET D'ENTREPOSAGE DES ELEMENTS RECUPERES DANS LES ENCEINTES DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DE KANDI , DE NIKKI ET DE DJOUGOU , LOT N° 02 ATTRIBUE A L'ENTREPRISE GRANDS SUCCES (EGS) POUR UN MONTANT DE 10.700.000 F CFA TTC
19. MARCHE N° 001/MTPT/CCMP/SA DU 25/01/2016 TRAVAUX DE DEMONTAGE DES PONTS METALLIQUES DESAFFECTES SITUES SUR LES TRONCONS DE ROUTE KANDI - BANIKOARA, KANDI-MALANVILLE, N'DALI-NIKKI ET DJOUGOU - BETEROU ET D'ENTREPOSAGE DES ELEMENTS RECUPERES DANS LES ENCEINTES DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DE KANDI , DE NIKKI ET DE DJOUGOU , LOT N° 01 RAF ATTRIBUE A BUILDING SERVICES POUR UN MONTANT DE 16.700.000 F CFA TTC
20. MARCHE N° 003/MTPT/CCMP/SA DU 29/01/2016 TRAVAUX DE DEMONTAGE DES PONTS METALLIQUES DESAFFECTES SITUES SUR LES TRONCONS DE ROUTE KANDI - BANIKOARA, KANDI-MALANVILLE, N'DALI-NIKKI ET DJOUGOU - BETEROU ET D'ENTREPOSAGE DES ELEMENTS RECUPERES DANS LES ENCEINTES DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES DIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DE KANDI , DE NIKKI ET DE DJOUGOU , LOT N° 03 ATTRIBUE A L'ETABLISSEMENT SOLEIL POUR UN MONTANT DE 11.350.000 F CFA TTC

Les trois marchés ci-dessus sont des marchés allotis (composés de 3 lots) tous échantillonnés.

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016 ;
- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

RAS.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des trois marchés ci-dessus cités est régulière.

21. MARCHE N°0036/PRMP/SA DU 13/07/2016 ACQUISITION DES MATERIELS D'AUSCULTATION ROUTIERE AU PROFIT DE LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION RT DU SUIVI -EVALUATION (DPSE) DE LA DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS ATTRIBUE A LA SOCIETE ACCORD SARL POUR UN MONTANT DE 14.502.618 F CFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM 2016 ;
- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

RAS.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des trois marchés ci-dessus cités est régulière.

22. MARCHE N°021/MIT/CCMP/SA DU 30 /08/2016 ACQUISITION PARTIELLE DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS ATTRIBUE A L'ETABLISSEMENT NEGINCO POUR UN MONTANT DE 6.587.700 F CFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

23. MARCHE N° 013/MIT/CCMP/SA DU 04/08/2016 TRAVAUX DE TRAITEMENT DES SECTIONS DEGRADEES SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR SEME -KRAKE (9,769 KM) PHASE II ATTRIBUE A LA SOCIETE INITIATIVE AZ POUR UN MONTANT DE 48.909.997 F CFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

24. MARCHE N° 009 /MTPT/CCMP/ SA DU 05/04/2016 REALISATION DE L'INTEGRATION DU SIGPAC ET DU GUICHET UNIQUE A TRAVERS L'EAI/ESB DU PÂC AU PROFIT DU PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN -LAGOS (PFCTCAL) ATTRIBUE A AKASI GROUP POUR UN MONTANT DE 41.167.250 F CFA TTC

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Seul le contrat a été communiqué pour ce marché.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

➤ **Gestion 2017**

- lii. MARCHE : N° 002 /MIT/CCMP/SA DU 25/01/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL REVETU, LOT 1 VOLTA AFRIQUE POUR UN MONTANT DE 8.715.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- liii. MARCHE : N°005 /MIT/CCMP/SA DU 26/01/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL REVETU, LOT 2 ATTRIBUE A ASCA 12.770.000 F FCFA TTC

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- liv. MARCHE :N° 001/MIT/CCMP/SA DU 25/01/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION PARTIELLE DU BATIMENT ABRITANT LE CABINET DU MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS MYLENA BAT SARL POUR UN MONTANT DE 39.964.219 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- lv. MARCHE : N° 004/MIT/CCMP/SA DU 25/01/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REPARATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL REVETU, LOT 4 ATTRIBUE A L'ETS AFRISOFT POUR UN MONTANT DE 11.426.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

- lvi. CONTRAT DE MARCHE N° 009/MIT/CCMP/SA DU 12/06/2017 RELATIF A L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER CONTRACTUEL DES COMPTES DU FONDS ROUTIER AU TITRE DE L'ANNEE 2015 POUR UN MONTANT DE 10.738.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- RAS

Les points forts (forces) relevés

- Validation du dossier de demande de cotation par la CCMP ;
- PV d'attribution provisoire par la CCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de leur défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

AVENANTS

➤ Gestion 2016

25. AVENANT N° 3 AU CONTRAT DE MARCHÉ N° 543/MEF /MDCTTTATP - PR / DNMP / SP DU 16 / 12 / 11 RELATIF AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RENCONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE INTER- ETATS N°1 (RNIE1) TRONCON GODOMEY - PAHOU (16,5 KM) ATTRIBUE AU GROUPEMENT LOUIS BERGER /ACEP BENIN POUR UN MONTANT DE 93.492.500 F CFA TTC

Ce marché est un avenant avec incidence financière, d'un marché approuvé en 2011.

Pièces manquantes :

- Marché ayant fait l'objet d'avenant ;

Les points forts (forces) relevés

Autorisation préalable de la DNCMP sur l'avenant (conformément à l'article 124 du CMP)

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

26. AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 338 / MEF /MTPT/DNCMP/SP DU 28 AOUT 2015 AU CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES SUR LA ROUTE COVE-DOVI- SAGON - OUOKON - DASSO (32,00 KM) ATTRIBUE A HAS ENGINEERING, SANS INCIDENCE FINANCIERE

Ce marché est un avenant sans incidence financière, d'un marché approuvé en 2015. Nous avons noté que l'avenant a été signé conformément aux dispositions de l'article 124 du CMP.

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

Autorisation préalable de la DNCMP ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés est régulière.

27. AVENANT N°1 AU MARCHE N° 409 / MEF /MTPT/DNCMP/SP/DU 05/12/2014 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COME - LOKOSSA - DOGBO ET DE LA BRETELLE ZOUNHOUE - ATHIEME - FRONTIERE DU TOGO ATTRIBUE A LA SOCIETE EBOMAF SA POUR UN MONTANT DE 4.587.296.220 F CFA TTC

Ce marché est un avenant avec incidence financière, d'un marché approuvé en 2014.

Pièces manquantes :

Marché ayant fait l'objet d'avenant ;

Les points forts (forces) relevés

Autorisation préalable de la DNCMP sur l'avenant (conformément à l'article 124 du CMP)

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

28. AVENANT N°1 SANS INCIDENCE FINANCIERE, AU MARCHE N° 029/ MEFPT/DNCMP/SP DU 08/02/2016 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTES MISSESSINTO 6 ZINVIE - SEDJEDENOU 6 ZE 532 KM° RNIE 1 (COCOCODJI) - HEVIE - OUEDO (9.00 KM) ET OUEDO - CALAVI KPOTA (12,2 KM) ATTRIBUE A LA SOCIETE EBOMAF SA

Ce marché est un avenant sans incidence financière, d'un marché approuvé en 2016. Nous avons noté que l'avenant a été signé conformément aux dispositions de l'article 124 du CMP.

Pièces manquantes :

RAS

Les points forts (forces) relevés

Autorisation préalable de la DNCMP ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés est régulière.

29. AVENANT N°1 AU MARCHE N° 13 /MEF / MTPT/ DNCMP/SP DU 24 /01/2016 RELATIF AU X TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE INTER ETATS (RNIE 7) TRONCON KANDI - SEGBANA- FRONTIERE NIGERIA, VERS SAMIA (117,690 KM) ET DU CONTOURNEMENT DE KANDI (4 KM) ATTRIBUE A LA SOCETE SOROUBAT POUR UN MONTANT DE 10.679.243.410 F CFA TTC

Ce marché est un avenant avec incidence financière, d'un marché approuvé en 2016.

Pièces manquantes :

Marché ayant fait l'objet d'avenant ;

Les points forts (forces) relevés

Autorisation préalable de la DNCMP sur l'avenant (conformément à l'article 124 du CMP)

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

30. AVENANT N° 3 AU MARCHE N° 045 /MEF/MTPT/DNCMP/SP DU 24/02/2012 RELATIF AU MARCHE DE TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE NATIONALE INTER - ETATS N° 1 (RNIE 1) TRONCON GODOMEY - PAHOU (16,5 KM) CHINA RAILWAY N5 ATTRIBUE A ENGINEERING GROUP. Ltd POUR UN MONTANT DE 1.769.208.591,7 F CFA TTC

Ce marché est un avenant avec incidence financière, d'un marché approuvé en 2012.

Pièces manquantes :

Marché ayant fait l'objet d'avenant ;

Les points forts (forces) relevés

Autorisation préalable de la DNCMP sur l'avenant (conformément à l'article 124 du CMP)

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

31. AVENANT N° 01 SANS INCIDENCE FINANCIERE AU CONTRAT DE MARCHE N° 321 /MEF/MTPT/DNCMP DU 26/08/2013 PRESTATION DE SERVICE POUR LES ETUDES DU PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET DU CANAL DE L'ECHANGEUR DE GODOMEY ATTRIBUE A L'INSTITUT DE PLANIFICATION ET D'ETUDES ROUTIERES DE CCCC (COMPAGNIE DE COMMUNICATION ET DE CONSTRUCTION)

Ce marché est un avenant sans incidence financière, d'un marché approuvé en 2013.

Pièces manquantes :

- Autorisation préalable de la DNCMP ;
- Contrat principal.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Nous ne pouvons apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

➤ **Gestion 2017**

- i. AVENANT N°1 AU MARCHE N°028/MEFPD/DNCMP/SP DU 08/02/2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE DASSA-SAVALOU-DJOUGOU (255,732 KM) ET LES BRETELLES BASSILA-MANIGRI (9,300 KM), PREKETE-FRONTIERE TOGO (0,800 KM) ET BASSILA-FRONTIERE TOGO (04,700 KM) 62.033.495.412 F CFA TTC

Ce marché est un avenant sans incidence financière, d'un marché approuvé en 2016.

Pièces manquantes :

- Autorisation préalable de la DNCMP ;
- Contrat principal.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- ii. Avenant n°01 approuvé le 12 /07/2017 RELATIF TRAVAUX D'URGENCE D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES TRONCONS DE ROUTE BETEROU-TCHAOUROU-FRONTIERE NIGERIA (76,000 KM) ET DE CONSTRUCTION DU PONT SUR LE FLEUVE OKPARA SOGEA SATOM 45.050.641.725

Pièces manquantes :

- Autorisation préalable de la DNCMP ;
- Contrat principal.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- iii. AVENANT N° 1 AU MARCHE : N° 462 /MEF/MIT/DNCMP/SPDU 14/11/17 RELATIF AU CONCEPTION ET CONSTRUCTION DU NOUVELLE AEROPORT INTERNATIONAL DE GLO – DJIGBE ATTRIBU AU GROUPEMENT CACC/YCIH POUR UN MONTANT DE 287 390 000 000 FCFA TTC

Ce marché est un avenant sans incidence financière, d'un marché approuvé en 2017.

Pièces manquantes :

- Autorisation préalable de la DNCMP ;
- Contrat principal.

Les points forts (forces) relevés

Néant

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Impossibilité pour le consultant de déterminer le pourcentage que représente le montant de l'avenant au regard du marché principal. Nous ne pouvons non plus apprécier la cohérence de l'objet de l'avenant par rapport à celui du marché principal et les raisons qui motivent la signature d'un avenant.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires étudiées, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

Par contre, selon les informations obtenues, nous avons eu connaissance des marchés ayant fait l'objet de recours. Il s'agit de :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Objet du marché
12	Travaux d'extension du poste de péage - pesage de houegbo sur la RNIE 2

L'appréciation des décisions de l'ARMP se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de vérification	Diligences	Effectif	Pourcentage
1	Recours préalables et autres demandes d'informations exercés au niveau de l'AC	Demandes d'informations reçues	N/A	N/A
		Demandes d'informations traitées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
		Plaintes reçues	1	
		plaintes examinées en conformité avec la réglementation	1	100%
		Nombre de plaintes réglées en conformité avec la réglementation	1	100%
2	Recours et auto-saisine connus par l'ARMP	plaintes examinées et réglées en conformité avec la réglementation	1	100%
		Décisions rendues en conformité avec la réglementation	1	N/A
		Application des décisions rendues par la CRD	1	100%

Au terme de notre revue, nous pouvons conclure que la seule plainte reçue au niveau de l'Autorité Contractante a été examinée et réglée conformément avec la réglementation en vigueur.

Au niveau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le degré d'application de la décision du CDR est de 100%.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Playant	Objet du marché
7	ECR-BTPE	Contrôle et surveillance des travaux d'entretien courant mécanisé des routes retenues à l'entreprise
14	PORT AUTONOME DE COTONOU	Maintenance des engins flottants du port autonome de Cotonou
19	PORT AUTONOME DE COTONOU	Manque de suivi dans l'exécution du marché de clientèle

L'appréciation des décisions de l'ARMP se présente comme suit :

N° d'ordre	Points de vérification	Diligences	Effectif	Pourcentage
1	Recours préalables et autres demandes d'informations exercés au niveau de l'AC	Demandes d'informations reçues	N/A	N/A
		Demandes d'informations traitées en conformité avec la réglementation	N/A	N/A
		Plaintes reçues	1	
		plaintes examinées en conformité avec la réglementation	1	100%
		Nombre de plaintes réglées en conformité avec la réglementation	1	100%
		plaintes examinées et réglées en conformité avec la réglementation	1	100%
2	Recours et auto-saisine connues par l'ARMP	Décisions rendues en conformité avec la réglementation	3	N/A
		Application des décisions rendues par la CRD	2	67%

Au terme de notre revue, nous pouvons conclure que la seule plainte reçue au niveau de l'Autorité Contractante a été examinée et réglée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Au niveau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le degré d'application des décisions du CDR est de 67% en raison de l'irrecevabilité d'une des plaintes.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n° 110/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

Toutefois, par courrier N° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019, nous avons demandé et obtenu à l'issue d'une séance de travail le journal des engagements des marchés de chacune des autorités contractantes auditées.

Le tableau ci-dessous résume les observations du consultant :

➤ Gestion 2016

Au titre de la gestion 2016, aucune information sur les règlements des marchés ne figure dans le journal des engagements des marchés.

➤ Gestion 2017

Au titre de la gestion 2017, l'audit de l'exécution financière des marchés étudiés et figurant dans le journal des engagements des marchés se présentent comme suit :

AUDIT DE L'EXECUTION FINANCIERE MIT 2017

ADDITIF D'EXECUTION FINANCIERE MIT 2017											
N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	N° SIGFIP	Délai d'exécution	Date livraison / réception (Provisoire & définitive	Montant prévisionnel (PPM)	Montant (F CFA TTC)	Montant payé	Date de règlement	Observations
1	REALISATION D'UNE ETUDE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LIGNE FERROVIAIRE COTONOU (BENIN)-NIAMEY (NIGER) (Y COMPRIS LES LIGNES KANDI-OUAGADOUGOU ET KANDI-KEBBI)	CONTRAT DE MARCHÉ : N° 010 /MEF/MIT/DNCMP/ SP DU 19/01/2017	CPCS TRANSCOM LIMITED	2017000004	NF	NF	non inscrit au PPM	332 934 707	127 869 499	2018	Marché non inscrit au PPM. 61,6% du montant du marché payé en 2018. Un solde de 205 065 208 FCFA soit 38,4% reste à mandater.
5	ETUDE D'AMENAGEMENT DU CONTOURNEMENT NORD-EST ET DES BERGES DE LAGUNE DE COTONOU PUIS L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONCESSIONNAIRE	CONTRAT DE MARCHÉ N° 145/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 01/06/2017	EGIS INTERNATIONAL	2017000505	NF	NF	1 200 000 000	5 980 753 242	4 135 754 239	2018 & 2019	Marché inscrit pour 1 200 000 000 FCFA au PPM contre 5 980 753 242 au journal des engagements de marchés fourni par la DGB soit environ 5fois le montant initial prévu au PPM. Les paiements ont été effectués comme suit: 3.992.364.082 en 2018 & 143 390 157 FCFA en 2019. Le journal des décaissements mentionne un restant à mandater de 143 390 157 FCFA qui est différent du solde (1 844 999 003 FCFA)
14	ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GLO - DJIGBE - TOGBIN (4,0 KM)	CONTRAT DE MARCHÉ N° 407 /MEF /MIT/DNCMP/SP DU 23/10/2017	AEROPORT DE PARIS INGENIERIE (ADPI)	2017001968	NF	NF	non inscrit au PPM	3 196 063 240	1 688 531 255	2018 & 2019	Marché inscrit au PPM. Les paiements ont été effectués comme suit: 1 156 224 784 FCFA en 2018 & 532 306 471 FCFA en 2019. Le journal des décaissements mentionne un restant à mandater de 532 306 471 FCFA qui est différent du solde (1 507 531 985 FCFA)
16	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION EN 2X2 VOIES DU TRONCON PAHOUE- OUIDAH (18,75 km): Exécution des travaux supplémentaires (exutoires et éclairage public)	MARCHÉ N° 100 /MEF/MIT/DNCMP/ SP DU 03/04/2017	CHAABANE/CGE	2017000079	NF	NF	non inscrit au PPM	4 627 941 899	0		Marché non inscrit au PPM. Aucun paiement effectué pour ce marché au vu du journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
								14137693088			
	NF : Non fourni										

NB : Seules les informations sur les règlements de quatre marchés figurent dans le journal des engagements des marchés publics

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la mise en place des organes

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC.

Pour ce faire, le taux moyen initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux effectif de non-conformité.

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Le rapport d'exécution communiqué au Consultant couvre la période de janvier 2013 à Septembre 2015.	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARM et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,86		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,86.

Il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c)	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration e inscription des marchés dans le de plan prévisionnel de passation des marchés publics	34	31	17	55%	01 marchés sur les 06 reçus ne sont pas inscrits au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	3	2	0	0%	défaut ANO DNCMP	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	15	15	4	27%		Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	13	13	4	31%	indisponibilité d'extrait du journal	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	9	9	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	15	15	4	27%	indisponibilité d'extrait du journal pour apprécier le délai	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	15	15	4	27%	indisponibilité du DAO pour apprécier le délai	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	34	31	0	0%		Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	13	13	13	100%	ils n'ont pas cumulativement obtenu les ANO de la CCMP et de la DNCMP	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	9	9	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	34	31	31	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	34	31	0	0%		Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	34	31	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	34	31	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE REVUE DE CONFORMITE (A)				26,11%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				62,00%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				42,12%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 42,12% (Performance moyenne).

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c)	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration e inscription des marchés dans le de plan prévisionnel de passation des marchés publics	60	59	49	83%	01 marchés sur les 06 reçus ne sont pas inscrits au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	39	38	1	3%	indisponibilité de la preuve matérielle de l'ANO DNCMP	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	51	51	36	71%	indisponibilité du DAO pour apprécier l'ANO	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	29	28	21	75%	indisponibilité d'extrait du journal	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	60	59	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	60	59	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	60	59	27	46%	délai anormalement long & indisponibilité du rapport d'évaluation de certain marchés	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	60	59	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	60	59	59	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	60	59	0	0%		Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	60	59	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				26,93%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE _REVUE DE CONFORMITE (B)				68,00%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				39,60%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 39,60% (Performance moyenne).

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

8.5. Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

Les informations obtenues sur les règlements (Journal des engagements des marchés), ne nous permettent pas d'apprécier la performance de l'AC liée à l'exécution financière des marchés.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	KOUDJE Basile	PRMP/MIT
2	HOUNSONLON Ronald	C/SMT/PRMP/MIT
3	SAVY Armel	C/SPM/CA/PRMP/MIT
4	HOUNKPE Hyppolite	DTN/DGI Chef Projets
5	DANDJINO Barnabé	S-PRMP/MIT
6	GNIMASSOU Emmanuel	DERPR/DGI
7	GODONOU Oscar	DERPR/DGI
8	SEZONDE Elvice	DERPR/DGI

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 & 2017

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)

Date de tenue de la séance de restitution : 13 janvier 2020

Heure de démarrage : 10 h 45 mn

Heure de fin : 12 h 30 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe en annexe)

I. Observation Préliminaire

- Pour les marchés de gré à gré, les DAO ne sont pas applicables car ces procédures sont initiées par le conseil des Ministres.
- Les procès-verbaux d'attribution provisoire et d'attribution définitive des marchés pour la plupart ne sont pas publiés pour raison financier.

II. Récapitulatif des pièces collectées

Aucun document collecté

III. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Les différentes pièces manquantes énumérées dans le rapport provisoire

Ces pièces seront communiquées au cabinet au plus tard le 21 janvier 2020.

IV. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein du MEMP

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante.

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Insuffisances de moyens humains, matériels (ordinateurs, scanners et autres), et financiers (pas de ligne budgétaire pour la PRMP ;

BEC SARL

- ✓ Difficulté pour archiver les dossiers de marché (défaut d'un système adéquat d'archivage) ce qui entraîne des difficultés de recherches de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Inexistence de salle d'archive et de système d'archivage électronique,

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'échantillon se présente de la manière suivante :

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres	9 493 971 173	28	726 371 508	15	7,65%	53,57%
	AVENANT	17 129 240 722	8	17 129 240 722	8	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	547 166 644	13	176 776 725	8	32,31%	61,54%
	Gré à Gré	306 073 330 815	3	306 073 330 815	3	100,00%	100,00%
	Total général	333 243 709 354	52	324 105 719 770	34	97,26%	65,38%
2017	Appel d'offres	16 289 392 552	18	14 889 004 352	12	91,40%	66,67%
	AVENANT	455 935 525 485	25	394 474 137 137	3	86,52%	12,00%
	Demande de Cotation	163 878 617	7	83 613 219	5	51,02%	71,43%
	Gré à Gré	559 968 164 137	40	559 968 164 137	40	100,00%	100,00%
	Total général	1 032 356 960 790	90	969 414 918 845	60	93,90%	66,67%

Pour la gestion 2016

L'autorité contractante a mis à la disposition des auditeurs 31 marchés. 3 marchés n'ont pu donc être communiqués ; soit un taux de communication de pièces de 91,17%.

Les trois marchés seront communiqués ce jour à la PRMP.

Pour la gestion 2016

59 marchés ont été communiqués aux auditeurs sur les 60 demandés ; soit un taux de communication de pièces de 98,33%.

L'unique marché qui n'a pu être communiqué est relatif à la conception et la construction du nouvel aéroport international de glo -djigbe (MARCHE N° 462/MEF/MIT/DNCMP/SP DU 14/11/2017) attribué au groupement CACC/YCIH pour un montant de 287.390.000.000 F CFA TTC par procédure d'entente directe.

Conclusions de l'audit :

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MIT sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

BEC SARL

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	0	7	5	1
2	AVENANT	7	2			5
3	DC	9	5	0	3	1
4	GG	2			2	
Total général		31	7	7	10	7
%		100%	23%		77%	

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MIT sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	1	0	5	7
2	AVENANT	3	0			3
3	DC	5	0	0	5	0
4	GG	38	4		34	
Total général		59	5	0	44	10
%		100%	8%		92%	

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

Les opinions de l'auditeur peuvent évoluer en fonction de la documentation complémentaire à communiquer.

3.3. Sur les plaintes

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Pour la gestion 2016

Au terme de notre revue, nous pouvons conclure que la seule plainte reçue au niveau de l'Autorité Contractante a été examinée et réglée conformément avec la réglementation en vigueur.

BEC SARL

Au niveau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le degré d'application de la décision du CDR est de 100%.

Pour la gestion 2017

Au terme de notre revue, nous pouvons conclure que la seule plainte reçue au niveau de l'Autorité Contractante a été examinée et réglée conformément avec la réglementation en vigueur.

Au niveau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics le degré d'application des décisions du CDR est de 67% en raison de la non recevabilité d'une des plaintes.

3.4. Sur l'exécution financière et l'obtention des relevés de dépenses

Par courrier n° 110/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A ce jour, les pièces y afférentes ne sont pas encore mises à la disposition du Cabinet.

La séance a été levée à 12h 30 mn.

Fait à Cotonou, le 13 janvier 2020

Pour Bec Sarl

Bacheli AZOUKPADE



Pour l'autorité contractante



BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : MIT

Cotonou, le 13/01/2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	AEONKARE A. Bachele	Auditeur / BEC Sarl	81305422 / 97450955 bacheli.ago@becsarl.com	
2	Conchita HIASSI	Amateur / BEC Sarl	97898634	
3	Kouate Banti	PRMP/MIT	97448232 braakio2000@yahoo.fr	
4	HOUNSONON D. Ronald	CISMT / PRMP/MIT	96.00.42.90 hounsonon@yahoo.fr	
5	SAYY Amel	CISMT / PRMP/MIT	66852536 amel.charmelle@gmail.com	
6	HOUNKPE Hippolyte Y	DTN / DAE Chef Projets	97642957 hounkpe@yahoo.fr	
7	JOHNSON Baimba	PRMP/MIT	96-61-13-75 edjivou1@gmail.com	

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

8	GNIMASSOU Emmanuel	BERRE/DG1	97814745 gnimassouemmanuel01@yahoo.fr	
9	GODONOU Oscar	DERPR/DG1	97914300 oscargodonou202@yahoo.fr	
10	SERON D. ELVICE	DERPR/DG2	9783585252 serondu@yahoo.fr	
11	SERG MENSAH	Affaire - Gehard BCE Sarl	97805422 menesergh@yahoo.fr	
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

BEC Sarl



International
Federation
of Accountants



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Ile-de-France

ONECCA-TOGO
Compétence - Travail - Solidarité



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°00746330-00

Cotonou, le 14 novembre 2019

Au
Ministère des Infrastructures et des
Transports (MIT)
(Att: Personne Responsable des Marchés
Publics)
01 BP : 351 Cotonou (Bénin)
Tél : (229) 21 31 46 64
www.mtpt-benin.net

Reçu ce 14/11/19
à 15h25mn
PRMP 9744 82-82

N/Réf: 22/11/SM/FA/BEC/BEN/19

BORDEREAU D'ENVOI

N° d'ordre	Nombre de pièces	Libellé	Observation
1	01	Projet de rapport d'audit provisoire des marchés publics et des délégations de service public du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT) au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017	Pour transmission et programmation de restitution

BEC SARL
c/o Cheminots, c/239 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
N° OECCA Bénin : 032 SE

Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert-Comptable Diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Qtiér Kégué LOME - 06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 61 03 99 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191

ANNEXE 3 : DIVERS COURRIERS DE DEMANDE D'INFORMATION

BEC Sarl

IFAC

International
Federation
of Accountants

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Ile-de-France

ONECCA TOGO



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09 /A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 05 septembre 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère des Infrastructures et
des Transports (MIT)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

*Reçu le 06/09/19
à 12h22mn*

*Personne
Responsable
des Marchés
Publics*

*Ministère des Infrastructures et des
Transports (MIT) - Bénin*

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 28/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ Point sur la collecte des pièces *pi compl coll*

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés
échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le Vendredi 13 septembre 2019.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.



Serge MENSANG
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Liste des pièces manquantes

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320800565e18
Siege: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: be_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Général Bénin - R105 01001 Compte N°030645729101 87

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siege: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: be_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 28 -
C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou - R105 01001 Compte N°030645729101 87

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) - N°SIRET: 813 116 191 000
12 : N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR34 813 116 191

BEC Sarl



International
Federation
of Accountants



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Nord-France

ONECCA-TOGO
Les Comptes de l'Etat, des Collectivités Locales



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 24 Juillet 2019

Au

Ministère des Infrastructures et des
Transports (MIT)

Att. : Directeur Administratif et Financier
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 122/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Demande de la liste & pièces des
règlements**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous voudrions
vous informer que nous sommes à la phase de l'audit d'exécution physique et financière.

A cet effet, nous vous prions d'instruire vos services compétents afin que la liste des
règlements et les pièces justificatives y afférentes des marchés dont la liste est jointe en
annexe, nous soient communiquées.

Compte tenu du délai contractuel exigé pour la mission, nous vous saurions gré des
dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste des règlements nous soit
transmise de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel
(bec_scp@yahoo.fr / bec@becsar.com / mensexpert@yahoo.fr) dans les meilleurs délais
(de préférence le 05/08/2019).

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

B E C S A R L
Rue Cheminots, c/239 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : + 229 21 30 54 22
N° OECCA Bénin : 032 SE

PJ : Copie de la liste des marchés concernés
Ampliation : Direction Générale du Budget du
Ministère de l'Economie et des Finances

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 50 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°03039682001 05

FRANCE : 19° rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) N°SIRET : 813 116 191 000
12 : N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl



International
Federation
of Accountants

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Ile-de-France

ONECCA-TOGO
Organisation des Experts-Comptables du Bénin



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère des Infrastructures et
des Transports

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin



Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 122/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017_ **Prise de contact et démarrage de la mission**

Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BEC Sarl



Expertise de
Comptabilité
et d'audit

EXPERTS-COMPTABLES

ONECCA



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 023-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 06 Mai 2019

Au

Ministre des Infrastructures et des Transport
(MIT)

Att.: Personne Responsable des Marchés
Publics (Point focal de la mission)
Cotonou-Bénin

Reçu le 06-05-19
à 16h00 mn



Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 05/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces et démarrage de la mission** *pièces jointes*

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe d'auditeurs au plus tard le 10 mai 2019. Vous trouverez en annexe la liste indicative des documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

BEC Sarl
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-Comptable Diplômé
COTONOU - TEL: +229 21 30 54 11

PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC (Z39 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email: ben_sarl@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Rue MOAGA-HOUMTIGOMÉ LOMÉ -
06 BP 60535 Lomé
Email: ben_sarl@yahoo.fr Tel/(00228) 22 36 92 18 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint-Lyé (TROYES) N°SIRET: 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère des Infrastructures et
des Transports (MIT).

Cotonou-Bénin



Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 52/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 1) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
(2016 & 2017) et état des plaintes**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre département ministériel
ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des
gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou
par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de
nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



ANNEXE 4 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Année 2016

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert avec pré-qualification

		Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions						Attribution et Négociation			Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%GLOBAL	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2						3		4			5						6			7							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x				
1	Campagne de recueil de données routières , Campagne annuel de trafic sur le reseau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des travaux publics et des transports, campgne pluriannuelle 201--2018 lot2	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	24	18	75%	
2	Campagne de recueil de données routières , Campagne annuel de trafic sur le reseau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des travaux publics et des transports, campgne pluriannuelle 201--2018 lot1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0	24	18	75%	
3	Campagne de recueil de données routières ,Inspection d'ouvrage sur le reseau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des travaux publics et des transports, campgne pluriannuelle 201--2018 lot1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	24	15	63%	
4	Réalisation d'une étude relative au schema directeur d'information du ministère des travaux publics et des transport pour la période 2015-2017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	24	5	21%	
5	Campagne de recueil de données routière -Analyse visuelle par l'utilisation de l'équipement viziroad sur le resau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des infrastructures et des transports, campagne pluriannuelle 2016-2018 Lot2 Zonz 02 departement du Zou et des collines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	24	7	29%	

		Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions						Attribution et Négociation			Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%GLOBAL	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2						3		4			5						6			7							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w					x
6	Campagne de recueil de données routière -Analyse visuelle par l'utlisation de l'équipement viziroad sur le resau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des infrastructures et des transports, campagne pluriannuelle 2016-2018 Lot1 Zonz 01. departement de l'atlantique, Mono Coffo, Ouémé, Plateau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	24	7	29%	46%
11	Campagne de recueil de données routière -Analyse visuelle par l'utlisation de l'équipement viziroad sur le resau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des infrastructures et des transports, campagne pluriannuelle 2016-2018 Lot 4 Zonz 01. departement de L'Atacora et de la Donga	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	24	7	29%	
12	Campagne de recueil de données routière -Analyse visuelle par l'utlisation de l'équipement viziroad sur le resau routier classe au profit de la direction générale des travaux publics du ministère des infrastructures et des transports, campagne pluriannuelle 2016-2018 Lot 3 Zonz 01. departement du Borgou et de l'Alibori	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	24	7	29%	
31	Campagne de recueil de données routières Inspection d'ouvrage sur le reseau routier classe au profit dde la direction générale des travaux publics du ministère des travaux publics et des transports Campagne pluriannuelle 2016-2018 lot3 Zone 03: Départements du Borgou et de l'alibori	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	24	15	63%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																													

➤ Tableau d'exhaustivité de la procédure d'Appel d'offre ouvert

		Dossier de demande		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global			
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5									
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p							
19	Travaux de réhabiltition des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transports (DTTPT) lot2	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	0	0	1	0	0	15	10	67%	59%			
15	Travaux de réhabiltition des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transports (DTTPT) lot3	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	0	0	1	0	0	15	10	67%				
23	Travaux de réhabiltition des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transports (DTTPT) lot5	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	0	0	1	0	0	15	10	67%				
22	Travaux de réhabiltition des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transports (DTTPT) lot6	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	1	0	0	1	0	0	15	10	67%				
22	Acquisition et intallation de divers équipements pour l'amélioration et extension de passage au profit du PFCTCAL lot3	0	0	0	1	1	0	0	0	NA	0	1	0	0	1	0	0	15	4	27%				
Légende : « 1 » si la pièce est disponible. « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																								

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		Dossier de demande de cotaion		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
33	Travaux de démontage des ponts mentallique désaffectés sur les tronçons de route de natitingou, de banikoara lot1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	NA	1	0	0	1	0	0	15	5	33%	53%
32	Travaux de démontage des ponts mentallique désaffectés sur les tronçons de route de natitingiu, de banikoara lot2	0	0	0	1	1	0	0	0	1	NA	1	0	0	1	0	0	15	5	33%	
34	Travaux de démontage des ponts mentallique désaffectés sur les tronçons de route de natitingiu, de banikoara lot3	0	0	0	1	1	0	0	0	1	NA	1	0	0	1	0	0	15	5	33%	
25	Réalisation de l'intégration du SIGPAC et du guichet unique à travers l'EAIESB du PAC au profit du projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor ABIDJAN-LAGOS (PFCTCAL)	0	1	0	1	1	0	0	0	1	NA	1	0	0	1	0	0	15	6	40%	
20	Travaux de traitement des sections dégradées sur le tronçon de rout carrefour semè kraké (9,769) Phse II	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	0	0	1	0	0	15	11	73%	
17	Acquisition de fournitures de bureaux pour le compte du MIT	0	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
16	Acquisition de matériels d'auscultation RT du suivi-Evaluation (DPSE) de la direction générale des travaux publics	0	1	1	1	1	1	1	0	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	10	67%	
21	Travaux d'assainissement de l'arrière de locaux des conducteurs de véhicules administratifs du MIT	0	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ **Tableau d'exhaustivité des Avenants**

		Autorisation	Contractualisation		TOTAL REQUIS	TOTAL	%	% Global
			Contrat de base	Avenant				
	Marchés (N° & Intitulé)	2	3	4				
24	Avenant n°1 au marché N°13/MEF/MTPT/DNCMP/SP du 24/01/2016 relatif aux travaux d'aménagement et de bitumage de la route nationale inter etats (RNIE7) tronçon kandi-segbana-Frontière Nigéria vers Samiaa (117,690 km)	1	1	1	4	3	75%	64%
10	Avenant n°1 au marché N°029/MEPPD/MTPT/DNCMP/SP du 08/02/2016 relatif aux travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons de routes de missessinto zivié-Sedjedenou-Zè (32KM) RNIE1 (Cococodji)- Hèvié-ouedo (900 KM° ET OUEDO	1	1	1	4	3	75%	
7	Avenant N°03 au contrat de marché N°543/MEF/MDCTTT-ATP-PR/DNCMP/SP du 16/12/2011 relatif au contrôle et surveillance des travaux de reconstruction de la route inter etats n°1 (RNIE1) tronçon godomey-Pahou (16,5km)	1	1	1	4	3	75%	
27	Avenant contrat de prestation de service pour les études du projet d'aménagement paysages et du canal de l'échange de godomey	0	1	1	4	2	50%	
26	Avenant N°3 au marché N°045/MEF/MTPT/DNCMP/SP du 24/02/2012 relatif aux travaux de reconstruction de la route nationale inter Etat N°1 (RNI1° tronçon Godomey-Pahou (165km)	1	1	1	4	3	75%	
13	Avenant N°1 au contrat n°338/MEF/MTPT/DNCMP/SP du 28 aout 2015 relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction d'ouvrage sur les route COVE-DOV-SAGON OUONON -DASSO (32?000 KM)	1	1	1	4	3	75%	
9	Avenant n° au contrat N° 409/MEF/MTPT/DNCMP du 05/12/2014 relatif aux Travaux de réhabilitation de la route come-LOKOSSA-DOGBO et de la bretelle ZOUNHOUÉ ATHIEME-FRONTIERE du togo	0	0	1	4	1	25%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise								

➤ Tableau d'exhaustivité de la procédure de gré à gré

		Auto risati on	Dossier de consultatio n		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisatio n			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
	Travaux d'amenagement et de bitumage de la route betéro-u-Tchaorou-frontière de Nigéria(76,00 km) et de construction du pont sur le fleuve OKPARA	1	1	NA	1	1	1	NA	1	1	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	11	10	91%	85%
	Travaux d'amenagement et de bitumaage des troçons de route missessinto-Zinvié--o uedo-calavi kpota	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	9	7	78%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																						

Pourcentage moyen : 62%

➤ Année 2017

Tableau d'exhaustivité de la procédure de gré à gré

		Autorisation	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5								6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p					
1	Réalisation d'une étude stratégique de développement de la ligne ferrovière cotonou (Benin) Niamey (Niger) y compris la ligne kandi-Ouagadougou et Kandi	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	0	1	0	NA	NA	1	0	NA	13	8	62%		
12	Mission d'appui conseils et d'assurance qualité pour la mise en œuvre PASTR II dans les 41 communes éligibles aux travaux d'entretien périodiques aménagement exercice 2016-2017- Sud	1	1	NA	1	1	1	NA	0	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	11	8	73%		
13	Mission d'appui conseils et d'assurance qualité pour la mise en œuvre PASTR II dans les 23 communes éligibles aux travaux d'entretien périodiques aménagement exercice 2016-2017 -Nord	1	1	NA	1	1	1	NA	0	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	11	8	73%		
4	Contôle et surveillance des atravaux supplémentaires pour la reconstruction en 2*2 voies du troçon, Pahou -Ouidah dans le cadrz du projet de réhabilitation de la route Pahou	1	1	NA	1	1	1	NA	0	0	NA	1	0	NA	NA	1	0	NA	11	7	64%		
16	Travaux de construction en 2*2 voies du tronçon Pahou-Ouidah (18,75 Km): Exécution des travaux supplémentaires (exertoires et éclairage publics)	1	1	NA	1	1	1	NA	0	0	NA	1	0	NA	NA	1	0	NA	11	7	64%		
22	Travaux d'aménagement et de bitumage de route des pêches, Phase II: Tronçon Adounko-Porte de non retour (23 Km) et ses bretelle (30.75 Km)	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	NA	NA	1	0	NA	14	6	43%		
	Travaux d'urgence de renforcement des comptes d'accès au pont Martin luther King de dantokpa et de repararation des dégradation au niveau du pont de porto	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	1	0	15	14	93%		

		Auto risati on	Dossier de consultatio n		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisatio n			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Glob al
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
	Contrôle et surveillance des travaux d'amenagement et de bitumage des routes missessinto-Zinvié-Sedjedenou- Ze(32 Km) RNIE 1(Cococodji -Hêvié-Ouèdo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	0	1	0	0	1	1	0	16	3	19%	
	Acquisitiion du logiciel L2R et formation de 4 cadres: 03 DGI- lot1FR a l'utilisation dudit logiciel en remplacement au lpogiciel GIRR pour la prorogatio	0	0	0	1	1	1	0	1	1	NA	1	1	NA	0	1	0	0	15	8	53%	
	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales lot1	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	10	7	70%	
	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales lot2	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	NA	NA	9	7	78%	
2	Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage des tronçon de route Dogbo-Toviklin-Kloekamè (30,8 KM) et klouèkamè-Lalo (7,85 Km)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	0	1	0	0	16	12	75%	
14	Assistance au maitrise d'ouvrage pour la mise en oeuvre du projet de construction de l'aeroport international de Glo-Djibé Togbin	1	1	0	0	1	1	1	0	0	0	NA	0	0	0	1	0	0	16	6	38%	
15	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Natitingou Boukombé-Frontière (60 Km)	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	9	7	78%	
19	Travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons de route Porto-Novo-Akpromisserrété (12,Km) Pobè- Adja-Ouèrrè- Ouidah (12,6km) et de la brettelle RNIE1akonnanbouè	0	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	0	0	NA	NA	1	0	NA	9	4	44%	

		Autorisation	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
6	Contôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection des routes intercommunales lotF	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	NA	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
7	Contôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection des routes intercommunales lotE	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	NA	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
8	Contôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection des routes intercommunales lotD	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	NA	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
9	Contôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection des routes intercommunales lotC	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	NA	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
10	Contôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection des routes intercommunales lotB	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	NA	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
11	Contôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection des routes intercommunales lotA	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	1	NA	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
39	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot3	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	10	7	70%	
18	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot4	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	10	7	70%	
38	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot5	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	10	7	70%	
21	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot6	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	10	7	70%	
35	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot7	1	0	NA	1	1	1	NA	NA	0	NA	1	1	NA	NA	1	0	NA	10	7	70%	

		Auto risati on	Dossier de consultatio n	Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisatio n			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Glob al	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
23	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT6: Commune de Kalale et Nikki	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
24	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT1: Commune de Natitingou et Matéri	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
25	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT7: Commune deTchaorou; parakou, N'dali et Nikki	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
26	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT10: Commune de Banikoara et Kandi	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
27	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT08: Commune de Nikki, Perere, Karimama, amalanville, Sinandé et Gogounou	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
28	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT02: Commune de Pehounco, Kétou, Bantè et Bassil	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
29	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT12: Commune de Zagnanando, Covè, Zakpota,Ouinhi,, Bohicon, Zogbodome, Djidja, Agbangnizoun, Abomey calavi, Pobè, Adja_Ouerre et Ketou	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
30	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT11: Commune de Glazoué, Savè, Dassa-Zoumè, Ouessè	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
31	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT09: Commune deKandi, Bemberrèke et Ségbana	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	

		Auto risati on	Dossier de consultatio n	Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisatio n			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%Glob al	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
32	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT04: Commune de Cobli, Kouandé, Toukountouna, Matéri,, Bouko unbe, Tanguiéta	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	66%
33	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT05: Commune de Lokossa, Athièrme, Dogbo, Lalo , Djakotome, Toviklin, Kloèkame, aplahouè	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
34	Programme d'urgence de refection des pistes rurales LOT03: Commune de Ouaké et copargo	1	1	NA	1	1	1	NA	NA	NA	NA	NA	0	NA	NA	1	0	NA	8	6	75%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																						

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'Appel d'offre ouvert avec pré-qualification

		Préselection						DP		Réception des propositions			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions								Attribution et Négociation			Contractualisation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2						3		4			5								6			7						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x					
	Audit comptable et financier contracuel des comptes du fonds routier au titre de l'année 2015	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	24	15	63%	64%		
	Etude d'aménagement du contournement nord - est et des bergess delagune de cotonou puis l'assistance au maitred'ouvrage pour le recrutement de.....	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	0	0	24	11		46%	
	Contôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage et ouréhabilitation des routes Lot5	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	24	15	63%			
	Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de la route Dassa-Savallou-Borgou-(255,732Km) et les bretelles Bassila-Materi (9,300 Km), Pèrèrè-Frontière Togo (7800 Km)	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	24	21	88%			
	Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route zangnanando, Bananme-Paouignan(57,00 Km),Covè, Baname (12,00 Km) et Koguede_Zakpota	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	24	15	63%			
	Contrôle et surveillance ees travaux d'entretien périodique sur la route Akpro- misserréré, Kpedekpo du PK67+000 au PK 89+000	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	24	15	63%			

Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		Dossier de demande de cotaion	Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global	
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
1	Travaux de refection partielle du batiment abritant le cabinet du MIT	0	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	0	1	0	15	11	73%	73%
45	Travaux de reparation des équipements de sécurité routière sur le réseau routier national revêtu lot1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
46	Travaux de reparation des équipements de sécurité routière sur le réseau routier national revêtu lot2	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
48	Travaux de reparation des équipements de sécurité routière sur le réseau routier national revêtu lot3	1	1	0	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																					

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'Appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4							5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
	Travaux d'entretien courant mécanisé de routes en terre campagne 2017-2019 Loto1 oP	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	0	1	0	15	10	67%	69%
	Travaux d'entretien courant mécanisé de routes en terre campagne 2017-2019 Loto3 AL	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	0	1	0	15	10	67%	
	Travaux d'entretien courant mécanisé de routes en terre campagne 2017-2019 Loto5 MC	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	0	1	0	15	10	67%	
	Travaux d'entretien courant mécanisé de routes en terre campagne 2017-2019 Lot10 ZC	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	0	1	0	15	10	67%	
	Travaux d'entretien courant mécanisé de routes en terre campagne 2017-2019 Lot12 ZC	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	0	1	0	15	10	67%	
	Travaux d'entretien courant mécanisé de routes en terre campagne 2017-2019 Lot13 ZC	0	1	0	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	0	1	0	15	10	67%	
	Fourniture et installation de six ponts métalliques sur divers axes routiers en republique du benin	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	0	1	0	0	15	11	73%	
	Travaux d-Kpédépoe construction d'un port à Tovogbame au PK28 sur la route Akpro-Misserrété-Adjohoun	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	0	0	15	12	80%	

Tableau d'exhaustivité des Avenants

		Autorisation	Contractualisation		TOTAL REQUIS	TOTAL	%	% Global
			Contrat de base	Avenant				
	Marchés (N° & Intitulé)	2	3	4				
	Avenant N°1 au marché N°462/MEF/MIT/DNCMP/SP du 14/11/2017 relatif à la conception-construction du manuel aeroport international de Glo-Djigbé	1	0	1	4	2	50%	67%
	Avenant N° au marché N°015/MEFPD/MTPT/DNCMP/SP du 25/01/2016 relatif au travaux d'aménagement et de bitumage de la routeBétérou-Tchaorou-Frontière Nigéria (76 Km) et la construction du pont sur le fleuve OKPARA	1	1	1	4	3	75%	
	Avenant N°1 au marché N°028/MEFPP/DNCMP/SP/du 08/02/16 Travaux de réhabilitation de la route Dassa-Savalou-Djougou (255,732 Km) et les bretelle bassila (9,300 Km) et Bassila-Frontière Togo (04,7 Km)	1	1	1	4	3	75%	
	Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise							

Le pourcentage moyen est de 68%

Légende de la procédure dérogatoire

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistrés
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende de la pré-qualification

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Présélection

- a. Avis à manifestation d'intérêt publié
- b. Réponses des soumissionnaires
- c. Rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
- d. PV de présélection et Liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
- e. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation des MI
- f. Preuve d'information aux soumissionnaires non présélectionnés

3. Demande de propositions

- g. lettre d'invitation à soumissionner
- h. Demande de propositions validé

4. Réception des propositions

- i. Propositions des soumissionnaires
- j. Acte de désignation des membres de la commission d'ouverture des propositions
- k. Acte de désignation des membres de la sous-commission d'analyse

5. Ouverture et évaluation des propositions

• Propositions techniques

- l. Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques
- m. Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques
- n. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation
- o. Preuve d'information aux soumissionnaires non qualifiés techniquement

• Propositions financières

- p. Procès-verbal d'ouverture des propositions financières
- q. Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
- r. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation

6. attribution et négociation

- s. Preuve de notification d'attribution provisoire
- t. PV de négociation (selon le cas)
- u. Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

Légende de la procédure de demande de cotation

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Preuve de notification d'attribution provisoire
- k. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- l. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- m. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- n. Preuve de notification du marché au titulaire
- o. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 5 : Tableau de détermination du délai moyen de passation

➤ **Gestion 2016**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Campagne de recueil de données routières comptage manuel de trafic sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MTPT. Campagne pluriannuelle 2016-2018 lot2	43	250	360	13	666
2	Campagne de recueil de données routières comptage manuel de trafic sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MTPT. Campagne pluriannuelle 2016-2018 lot1	43	250	360	13	666
3	Campagne de recueil de données routières. Inspection d'ouvrages sur le réseau routier classé au profit de la direction des TP du MTPT lot1/Zone1: Département de l'Atlantique, Mono, Ouémé et de Plateau	41	-	-	13	54
4	Réalisation d'une étude relative au schéma directeur d'information du ministère des TP et des transports pour la période 2015-2017	-	29	356	136	521
5	Campagne de recueil de données routières analyse virtuelle par l'utilisation de l'équipement viziroad sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MIT, Campagne 2016-2018 lot2, Zone 2 département du Zou et des collines	-	-	-	176	176
6	Campagne de recueil de données routières analyse virtuelle par l'utilisation de l'équipement viziroad sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MIT Campagne, 2016-2018 lot1, ZONE 1: ATLANTIQUE Mono, Ouémé et Plateau	-	-	-	176	176
7	Contrôle et surveillance des travaux de reconstruction de la route INTER-Etats n°(RNIE1°) tronçon Godomey-pahou(16,5KM)	-	-	-	128	128
8	Contrôle et surveillance des travaux de construction d'ouvrage sur la route Cove-DOVI-SAGON-OUOKON-DASSO(32.000 KM)	-	-	-	136	136
9	Travaux de réhabilitation de la route COME-LOKOSSA-DOGBO-et de la Bretelle ZOUHOUE-ATHIEME-Frontière du TOGO	-	-	-	-	0
10	Avenant au marché n°029/MEFDD/DNCMP/SP du 08/02/2016 relatif aux travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons de routes missésinto-Zinvié-Sedjedenou-Zè- (32 Km) RNIEI (Cocodji) Hevié_Ouedo(12,2KM) et ouedo calavi (12,2 Km)	-	-	-	-	0
11	Campagne de recueil de données routières-Analyse virtuelle sur l'utilisation par l'utilisation de l'équipement viziroad sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MIT, Campagne 2016-2018 lot 4 Zone4 département de l'ATACORA et de la DONGA	-	-	-	176	176
12	Campagne de recueil de données routières-Analyse virtuelle sur l'utilisation par l'utilisation de l'équipement viziroad sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MIT, Campagne 2016-2018 lot 3 Zone3 département du Borgou et de l'ALIBORIS	-	-	-	176	176

13	Travaux de réhabilitation des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transport (DTTPT) lot3	30	22	223	65	340
14	Acquisition de matériels d'auscultation routière au profit de la DPSG de la DGTP	-	16	61	16	93
17	Acquisition des fournitures de bureau pour le compte du MIT	-	15	13	7	35
18	Acquisition et installation de divers équipement pour l'amélioration et extension de pesage au profit du PPCTCAL (LOT3; Fourniture et installation de serveurs de sauvegarde de données et d'équipements	-	-	-	7	7
19	Travaux de réhabilitation des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transport (DTTPT) Lot2	30	22	223	65	340
20	Travaux de traitement des section dégradées sur le tronçon de route carrefour sèmè-Kraké (9,769Km) Phase II	28	16	55	44	143
21	Travaux d'assainissement de l'arrière des locaux des conducteurs de véhicules administratifs du MIT	-	3	41	1	45
22	Travaux de réhabilitation des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transport (DTTPT) lot6	30	22	223	65	340
23	Travaux de réhabilitation des locaux des divisions territoriales des travaux publics et des transports (DTTPT) lot5	30	22	223	65	340
24	Avenant n°1 au marché n°13/MEF/MTPT/DNCMP/SP du 24/01/2016 relatif aux travaux d'aménagement et de Bitumage de la route nationale inter -ETAT -(RNIE7) tronçon kandi-Sagbana-Frontière, Nigeria vers Sama(117,690 km) et du contournement de Kandi	-	-	-	107	107
25	Réalisation de l'intégration du SIGPAC et du guichet unique à travers l'EAI/ESB du PAC au profit du projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor ab-Lagos	-	-	-	-	0
26	Travaux de reconstruction de la route nationale inter-Etat n°1 (RNIE1) tronçon Godomey-Pahou (16,5 Km)	-	-	-	133	133
27	Avenant N°1 du contrat de prestation de services pour les études du projet d'aménagement paysages et de canal de l'échangeur de Godomey	-	-	-	181	181
28	Travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons de route Mississinto-Zinvié-Sédjedenou--Zè (32 Km) RNIE1-Cocodji-Hévié-Ouèdo-(8,5Km) et ouèdo-Calavi kpota (12,2 Km)	-	-	-	4	4
29	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route bétérou-Tchaorou-Frontière du pont sur le fleuve OKPARA	-	-	-	10	10

31	Campagne de recueil de données routières. Inspection d'ouvrage sur le réseau routier classé au profit de la DGTP du MTPT lot3, Zone3, Borgou et Alibori	41	-	-	13	54
32	Travaux de démontage des ponts métalliques désaffectés situés sur les tronçons de route Kandi, Banikoara, Malanville, N'dali, Djougou-Bétrou et d'entrepôt des éléments récupérés dans les enceintes des divisions territoriales lot2	-	101	224	17	342
33	Travaux de démontage des ponts métalliques désaffectés situés sur les tronçons de route Kandi-Malanville, N'dali-Banikoara-Kandi Malanville, N'dali-NIKKI et djougou, Bétrou et d'entrepôt des éléments récupérés lot1	-	-	-	-	0
34	Travaux de démontage des ponts métalliques désaffectés situés sur les tronçons de route Kandi-Banikoara, Kandi-Malanville, N'dali-Nikki et Djougou Bétrou et d'entrepôt des éléments récupérés dans les enceintes des divisions territoriales des travaux publics et des transports de Kandi de Nikki et de Cotonou	-	-	-	-	0
TOTAL						5389
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						3130
Volume de marchés concernés (pertinents)						12
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						261

➤ **Année 2017**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Réalisation d'une étude stratégique de développement de la ligne ferroviaire cotonou (Bénin)- Niamey (Niger) y compris les lignes kandi-Ouagadougou et Kandi-Kebbi)	-	-	48	3	51
2	Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons de route Dogbo Toviklin_Kloèkanmè-Adjahonmè (30,81 Km) et Klouékanmè-Lalo (07,85 Km)	22	92	194	149	457
3	Contrôle et surveillances des travaux d'aménagement et de bitumage des routes Misséssinto-Zinvié-Sèdjenou-Zè (32km) RNIE/ Cococodji, Hèvié-Ouidah (9,00 Km) et Ouèdo-Calavi kpota	-	-	32	163	195
4	Contrôle et surveillance des travaux supplémentaires pour la reconstruction au 2*2 vpoies du tronçon Pahou-Ouidah dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Pahou Ouidah-Hillacondji(Frontière du Togo) au Bénin et des infrastructures	-	-	55	44	99
5	Etude d'aménagement du contournement nord' EST et des Berges de la lagune de cotonou puis l'assistance au maitrise d'ouvrage pour le recrutement d'un concessionnaire	-	-	80	24	104
6	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection routes intercommunales Lot F	-	-	-	6	6
7	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection routes intercommunales Lot E	-	-	-	6	6
8	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection routes intercommunales Lot, D	-	-	-	6	6
9	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection routes intercommunales Lot C	-	-	-	6	6
10	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection routes intercommunales Lot B	-	-	-	6	6
11	Contrôle et surveillance des travaux d'urgence et de refection routes intercommunales Lot A	-	-	-	6	6
12	Mission d'appui conseils et d'assurance qualité pour la mise en œuvre du PASTR II dans les 41 communes éligibles aux travaux d'entretien périodique/ aménagement exercice 2016-2017 dans la zone Sud Bénin	-	-	141	20	161

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
13	Mission d'appui conseils et d'assurance qualité pour la mise en œuvre du PASTR II dans les 423 communes éligibles aux travaux d'entretien périodique/ aménagement exercice 2016-2017 dans la zone Nord Bénin	-	-	141	20	161
14	Assistance au maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet de construction de l'aéroport international de Glo-Djigbé-Togbin (40 Km)	-	-	-	14	14
15	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Natitingou-Boukoubé, Korontière (60 km)	-	-	-	7	7
16	Travaux de reconstruction en 2*2 voies du tronçon Pahou-Ouidah (18,75 Km): Exécution de travaux complémentaires (Exécutoires et éclairage public)	-	-	20	117	137
17	Travaux d'urgence de réparation des rampes d'accès au pont Martin Luther King de Dantokpa et de réparation des dégradations du niveau de la rampe d'accès au pont de Porto-Novo	-	35	64	14	113
18	Travaux d'urgence de refecton des routes intercommunales Lot4	-	-	-	-	0
19	Travaux d'aménagement et de bitumage des tronçons de routes Porto-Novo-Akpro misserrété (12,6Km) Pobè-Adja Ouèrrè-Ouinhi (12,- Km) et de la bretelle RN1 Akonanboe (Cimetière Danto (Clinique de la fraternité) (0,8 Km)	-	-	-	-	0
20	Acquisition du logiciel L2R et formation de 4 cadres 0" DGI-08 FR à l'utilisation dudit logiciel en remplacement au logiciel (GIRR) pour la programmation de l'entretien des chaussées	-	-	49	41	90
21	Travaux d'urgence de refecton des routes intercommunales Lot 6	-	-	-	6	6
22	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route des pêches phase II : Tronçon adouanko porte de non retour (23 Km) et ses bretelles (30,75 Km)	-	-	-	130	130
23	Programme d'urgence de refecton des pistes rurales, Lot6:Communes de Kalalé et Nikki	3	-	-	13	16
24	Programme d'urgence de refecton des pistes rurales, Lot1:Communes de Natitngou et matéri	3	-	-	17	20
25	Programme d'urgence de refecton des pistes rurales, Lot7:Communes de Tchaorou, Parakou, N'dali et Nikki	3	-	-	13	16
26	Programme d'urgence de refecton des pistes rurales, Lot10:Communes de Banikoara et kandi	3	-	-	11	14

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
27	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot8:Communes de Nikki, Pèrèrè, Karimama, Malanville, Sinendé et Gogounou	3	-	-	11	14
28	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot 02: Communes de Péhunco, Kétou, bantè et Bassila	3	-	-	11	14
29	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot 12: Communes de Zagnanado, Covè,Ouinhi, Za-Kpota, Bohicon, Zogbodomey, Djidja, Agbangnizoun,Abomey, Pobè,Adja-Ouèrrè, kétou	3	-	-	11	14
30	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot 11: Communes de Glazouè, Savè, Dassa-Zoumè et Ouèssè	3	-	-	14	17
31	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot 9: Communes de Kandi, Bembèrèkèè et Ségbana	3	-	-	11	14
32	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot 04: Communes de Cobly, Kouandé, Toucountouna, Matéri, Boukoumbé, Tanguiéta	3	-	-	-	3
33	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot 05: Communes de Lokossa, Athiémè, Dogbo,Lalo, Djakotomey, Toviklin, Klouèkanmey, Aplahoué	3	-	-	6	9
34	Programme d'urgence de refction des pistes rurales, Lot3: Communes de Djougou, Ouaké et copargo	3	-	-	14	17
35	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot7	-	-	-	6	6
36	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot2	-	-	-	6	6
37	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot1	-	-	-	6	6
38	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot5	-	-	-	6	6
39	Travaux d'urgence de refection des routes intercommunales Lot3	-	-	-	6	6
41	Contrôle et surveillance des travaux d'entretien périodique sur la route Akpro-Misserreté-Adjohoun-Kpédékpo du PK 67+000 au PK 89+000	31	68	79	251	429
42	Audit comptable et financier contractuel des comptes du fonds routier au titre de l'année 2015	-	67	72	30	169
43	Contôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage et de la rote zagnanado-Banamè Paouingna (5è,00 Km) covè-Banamè (12,00 Km) et KOGNEDO- Za Kpota (5,200 Km)	-	48	83	22	153
44	Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage et ou de réhabilitation de routes lot5	-	-	-	22	22
45	Travaux de reparation des équipements de sécurité routière sur le réseau routier national revêtu : Lot1	20	23	49	77	169

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
46	Travaux de réparation des équipements de sécurité routière sur le réseau routier national revêtu : Lot2	20	23	49	78	170
47	Travaux de refecton partielle du bâtiment abritant le carnet du ministre des infrastructures et des transports	-	20	28	2	50
48	Travaux de réparation de réparation des équipements de sécurité routier national revêtu Lot 4	20	23	49	77	169
49	Travaux de construction d'un pont à Tovagbane au PK28 sur la route d'Akpro missérété Adjohoun-Kpédékpo	46	67	114	19	246
50	Travaux d'entretien courant mecanise de route en terre, campagne 2017-2019 lot10 P	36	66	-	-	102
51	Travaux d'entretien courant mécanisé de route en terre campagne 2017-2019 Lot 03 AL	36	66	-	-	102
52	Travaux d'entretien courant mecanisé de route en terre campagne 2017-2019 lot N°05 MC	36	66	-	-	102
53	Travaux d'entretien courant mécanisé de route en terre, compagne 2017-2019 Lot 10 ZC	36	66	-	-	102
54	Travaux d'entretien courant mécanisé de route en terre campagne 2017-2019 Lot N°12 ZC	36	66	-	-	102
55	Travaux d'entretien mécanisé de la route en terre, Campagne 2017-2019 Lot13 ZC	36	66	-	-	102
56	Contôle et surveillance des travaux de réhabilitation des routes Dassa-Savalou-Djougou (255,732 Km) et les bretelles Bassila-Manigri (9,300Km), Prèkètè-Frontière togo (0,800 Km) et Bassila-Frontière togo (04,700 Km)'	-	48	83	22	153
57	Fourniture et installation de six (06) ponts métalliques sur divers axes routiers en République du Bénin	116	51	99	20	286
58	Travaux de réhabilitation de la route Dassa-Savalou-Djougou (255,732 Km) et les Bretelle Bassila Manigri (9,300 Km) et Bassila-Frontière, Togo 104,7 Km	-	-	-	11	11
59	Travaux d'aménagement et de Bitumage de la route Bétérou-Tchaorou-Frontière Nigéria (76km) et la construction du pont sur le fleuve OKPARA	-	-	-	71	71
60	Conception-Construction du nouvel aéroport international de Glo-djiqbé	-	-	-	-	0
TOTAL						4669
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						2490
Volume de marchés concernés (pertinents)						12
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						208